

30 Septembre 1915

Emplacements :

Tout le Régiment et les Compagnies de Mitrailleuses ainsi que le 134^o se trouvent bivouaqués à gauche de la route de Somme- Saint Jean sur Tourbe.

Pendant la nuit du 29 au 30, les hommes ont leurs munitions portées à 250 cartouches, des grenades CF, des sacs à terre et des fusées éclairantes leur sont distribués.

A 6 heures, réception de l'ordre de mouvement ci-joint :

« La 15^o Division reste provisoirement en réserve et se porte de façon à être rendue à 9 h 30 au sud de la route Perthes-Suippes, Brigades accolées, 29^o Brigade à gauche ; 56^o à gauche. »

Le Régiment se rassemble prêt à rompre au coup de langue, sac fait, matériel chargé, voitures attelées, hommes et officiers derrière les faisceaux.

Le Régiment quitte le bivouac à 6 h 45.

Ordre de marche : 3.2.1.(Marche en colonne de compagnie pour se rendre au Sud de la route Perthes – Suippes où il doit se trouver à 9 h 30.

1^o Halte : 9 h 15 à la cote 152 ; à partir de ce moment le Régiment marche en colonne double pour se diriger vers la cote 204

Rencontre avec le 134^o qui contrairement aux ordres donnés se trouve devant le 56^o.

A 11 h 20, le Régiment suivi des compagnies de Mitrailleuses occupe les boyaux à droite de la route Suippes – Perthes les Hurlus.

A 11 h 35, le Colonel reçoit du Général de Brigade l'ordre suivant :

« Laissez maximum d'hommes dans le boyau et le surplus dans les bois sans toutefois laisser une trop longue queue derrière. »

Le Régiment occupe ces positions dans la soirée et à 16 h 30 reçoit l'ordre de partir pour aller bivouaquer aux abords de la voie romaine et du chemin allant de Somme-Suippes à Hurlus (à 5 Km au Nord Ouest de Somme-Suippes.

Citations : A l'ordre de l'Armée : Sous Lieutenant Bourasset, Sergent Dessertenne, Soldats Swatverger et Brouage

1^o Octobre 1915

Le Régiment bivouaque toute la journée sur ses emplacements (abords de la voie romaine et du chemin allant de Somme-Suippes à Hurlus au Nord de Cabannes et Puits

A 13 heures, le Colonel part en reconnaissance avec les Chefs de Bataillon, 2 officiers par bataillon et les Commandants de Compagnie de Mitrailleuses. Ils doivent rejoindre le Général de Brigade et les officiers du 134^o aux abords du village de Perthes.

Le Colonel se dirige sur Perthes et se rend au Q.G. de la 15^o DI où il attend, mais vainement, l'arrivée du Général de Brigade et les officiers du 134^o. Le Colonel et les officiers sont de retour au bivouac à 18 h 15.

2 Octobre 1915

Bivouac sur les mêmes emplacements que ceux occupés la veille.

Ordre de mouvement pour la journée du 2 octobre 1915 (ordre reçu dans la nuit du 1^o au 2 octobre. 23 h 40)

Général Cdt 15^o DI à Général Cdt 29^o Brigade

Afin de permettre aux éléments d'Infanterie et du Génie de prendre librement les sapes, les Compagnies du Génie et les pionniers des régiments travailleront à l'aménagement des chemins qui sont à proximité des bivouacs et en particulier ceux qui conduisent vers Perthes.

Les reconnaissances prescrites qui dans certains régiments n'ont pas été faites aujourd'hui devront être exécutées dans la matinée.

Ordre reçu à 13 heures du Général Commandant la 29^o Brigade

« 15^o Division téléphone : je suis prévenu que la Division relèvera probablement la nuit prochaine la 31^o Division. Comme les brigades seront accolées, il faudrait faire faire aujourd'hui une reconnaissance par les Chefs de Bataillon et les Commandants des compagnies qui seront en tête.

Transmis pour exécution. La 29^o Brigade occupera la partie comprise entre la limite gauche de la 15^o Division et la séparation entre les deux brigades (limites connues des Colonels commandants les régiments). Le 56^o sera en première ligne. »

Pendant la journée, le Régiment reste au bivouac.

Les pionniers travaillent à l'aménagement des routes aux abords de Perthes.

Mise à jour des plans et cartes grâce à des reconnaissances d'officiers sur les emplacements à occuper en cas de relève.

3 Octobre 1915

Bivouac sur les mêmes emplacements que ceux occupés la Veille.

A 5 h 35, le Colonel part en reconnaissance avec les Chefs de Bataillon et les commandants de Compagnie. Le Commandant Gaudy, Commandant le 2^o Bataillon fait une chute de cheval. Le Colonel est de retour à midi avec les officiers.

A 15 h 15, le Colonel dicte l'ordre de mouvement suivant pour la journée du 3 Octobre :

« Le Bataillon Giraud et les pionniers avec 3 mitrailleuses et les 2 voitures d'outils rompera à 16 heures pour aller relever le Bataillon du 96^o.

Le Bataillon Hayotte rompera à 16 h 30 pour venir s'établir en réserve à l'Ouest du boyau Ouest

La CHR, le Bataillon Gaudy et le Train de Combat et le reste des 2 compagnies de mitrailleuses attendront des ordres sur place.

Les animaux, à l'exception de ceux des 3 pièces de mitrailleuses et des 2 voitures d'outils, resteront avec le Bataillon Gaudy.

Les caisses à grenades et les fanions seront emportés.

Le Lieutenant Dinet marchera avec le Colonel.

Le Drapeau sera remis à un Sous Lieutenant désigné par le Commandant Gaudy et restera avec ce Bataillon sous la responsabilité du Commandant Gaudy.

Les hommes des Bataillons Giraud et Hayotte partiront avec 2 bidons pleins d'eau.

Le Colonel marche en tête du Bataillon Giraud

Signé : Duchet

A 16 heures, départ du 3^o Bataillon qui va relever sur ses emplacements le 2^o Bataillon du 96^o d'Infanterie, relève faite sans incident.

A 16 h 30, départ du 1^o Bataillon qui va relever un Bataillon du 96^o d'Infanterie. Cette relève s'est terminée à 22 h 30.

Pendant le trajet, le 1^o Bataillon a été bombardé par des obus asphyxiants : 6 hommes se sont dispersés et n'ont pas rejoint.

Ordres reçus : Ordre particulier N^o 597 du Général Cdt le 16^o CA en date du 3 Octobre 1915

Le nouveau front occupé par la 15^o DI dans la nuit du 3 au 4 octobre est limité à l'Ouest par la ligne de Chemin de fer à voie étroite (ordre général d'opérations N^o 296 du 2 Octobre) sera place jusqu'à nouvel ordre au point de vue de la défense du Secteur et de la direction des travaux sous les ordres du Général Commandant la 31^o DI qui disposera à cet effet des 3 Bataillons de la 15^o DI entrés en ligne.

Signé : Grossetti

Addendum à l'ordre particulier N^o 597 du 16^o C.A.

La préparation de l'attaque par l'artillerie et le 58^o commencera demain 4 octobre dans les conditions fixées par l'instruction pour cette préparation qui parviendra le 4 dans la matinée.

Les troupes poussées au Nord de nos tranchées (31° D.I. 3° D.I. et 3 bataillons de la 15° D.I.) Poursuivront activement l'organisation de leurs communications et des parallèles de départ. Toutes les autres troupes seront maintenues sur leurs emplacements de bivouac et fourniront les mêmes services que dans la journée du 3.

Signé : Grossetti

Renseignements sur la ligne ennemie face aux tranchées occupées par le 56°

- a) Emplacement d'une mitrailleuse allemande avec blockhaus repérée à 210 mètres à l'Ouest du Méridien 35 et à 80 mètres Sud du parallèle 470 (vraisemblablement dans le fortin 100mètres Ouest de 949) du plan directeur. Une autre mitrailleuse se trouve dans la tranchée au point de rencontre du boyau 947.
- b) Construction d'une tranchée allemande partant du Fortin 100 mètres Ouest de 949 et se dirigeant vers l'est ; placement de chevalets en avant du Fortin.
- c) Tranchée de la Vistule : est à une centaine de mètres en arrière de la crête : le réseau de fil de fer a de 4 à 7 mètres de profondeur, est très solidement établi sur piquets en fer ; fil de fer de très fort diamètre : (5m/m environ) ; réseau à peu près partout intact.
Ci-dessous le profil de la position : cf 143
- d) Bois 961 : fortement organisé : on y a reconnu la présence de 3 mitrailleuses.

Décoration : Médaille Militaire : Adjudant Badeau

Renfort : 2 aspirants, 1 Sergent, 1 Caporal, 38 Hommes.

4 Octobre 1915

Emplacements

P.C. du Chef de Corps : Bois 32

Bureau Colonel, Chr, T.C. : Bivouac (Abords de la Voie Romaine, Cabane et Puits)

T.R.2 : ravitaillement

1° Bataillon : en réserve au Bois 32

2° Bataillon : bivouac (Abord de la voie romaine ; Cabane et Puits)

9° Cie : tranchée de soutien à cheval route de Sommepy-Tahure

10° Cie : tranchée de soutien

3° Bataillon 11° Cie : tranchée de première ligne devant le blockhaus

12° Cie : tranchée de première ligne devant le fortin

Cie de Mitrailleuses 56° : toute la compagnie se trouve en première ligne

Cie de Mitrailleuses 29° Brigade : bivouac aux abords de la Voie Romaine

Événements de guerre : Le 2° Bataillon, la CHR, la Cie de Mitrailleuses de Brigade et le T.C. restés aux abords de la voie Romaine se portent à 12 heures à excavation (1km Ouest de Perthes) pour y bivouaquer.

Lettre du Commandant du 3° Groupe de l'A.D. 31 au Colonel Duchet

Mon groupe est chargé d'opérer le bombardement et de faire 3 brèches sur le front 947 à 951 (une entre 949 et 951, une entre 949 et le boyau à l'Ouest, une entre le boyau et 947). J'ai fait connaître au Colonel Commandant mon régiment les difficultés de ces opérations, étant donné qu'il était impossible à mes observateurs de trouver un poste permettant les réglages sur la zone affectée à mon groupe. Après en avoir référé au Général Cdt la 31° DI, mon colonel m'a prescrit de vous demander de prendre possession de certains points de la crête militaire en avant de nos tranchées ayant des vues sur les tranchées et la joue ennemie en face de mon secteur de manière à pouvoir y installer des observateurs.

A 9 h 15, un obus de 75 est tombé trop court dans notre tranchée (1 tué, 3 blessés)

Ordres divers :

Ordre particulier N° 599 du Général Cdt le 16° C.A. en date du 4 Octobre (reçu à 18 h 30)

Demain 5 octobre :

1° La préparation de l'attaque par l'Artillerie continuera dans les conditions fixées par le plan de préparation N° 5845 du 3 Octobre

2° Les 3° et 31° D.I. et les éléments de première ligne de la 15° DI poursuivront l'organisation de leurs parallèles de départ et de leurs communications.

3° Toutes les liaisons téléphoniques seront doublées (fils suivant sec itinéraires définitifs).

Ordre d'attaque. 29° Brigade. 4 Octobre. Reçu à 24 heures.

Situation générale :

L'attaque aura lieu en principe le 6 Octobre au matin à une heure qui sera fixée par le Général Commandant le 16° C.A.

La préparation de l'attaque par l'artillerie est faite dans les journées des 4 et 5 Octobre.

Le 16° C.A. (15°, 31° et 3° DI) doit attaquer le front Intersection du Méridien 4224 avec le chemin de fer à voie étroite, croupe N.E. de Tahure.

Les objectifs sont les suivants :

1° Tranchée de la Vistule-Butte de Tahure

2° hauteur 201.

Pour cette attaque, la 15° DI tient toute la gauche (Ouest) ; la 31° DI, le centre ; la 3° DI, la droite (Est).

A la gauche de la 15° DI se trouve la 16° DIC (Division Coloniale du 14° CA) dont les objectifs sont :

1° la tranchée de la Butte de Souain

2° la Cabane à 1 km Nord de la Butte de Souain, commandant les lisières N.O. et N. du Bois 130.

Missions de la 15° DI

La 30° Brigade est en réserve à la disposition du Général Cdt le 16° C.A.

La 29° Brigade est chargée de l'attaque sur le front réservé à la 15° DI, elle sera formée par régiments accolés. L'attaque débutera par un assaut pour toutes les troupes de la Brigade, sans tir préparatoire d'artillerie : les vagues successives d'assaut seront formées dans les parallèles, une heure avant l'heure fixée pour l'assaut.

L'Artillerie de la Division (1° groupe du 48°, 2° groupe du 9° Rgt, 3° groupe du 2° Rgt) aux ordres du Colonel Commandant ; A.D. 15 appuiera l'attaque.

Une batterie de 58 mise à la disposition de la 29° Brigade coopérera à la destruction des défenses accessoires.

La Compagnie 8/5 du Génie sera à la disposition de la 29° Brigade.

Mesures d'exécution

Le 134° RI occupera la gauche (Ouest) de la 29° Brigade, le 56° à droite.

- 1) Le 134° Régiment fera face aux tranchées de Pologne, sa droite à la route de Tahure-Souain, cette route non comprise. Le 56° fera face aux tranchées de la Vistule, sa gauche à la route de Tahure-Souain comprise, sa droite face au boyau 949, ce boyau compris.
- 2) Dans chaque Régiment, les Bataillons seront disposés en profondeur, le Bataillon de queue dans le bois 151 (le Voussois).
- 3) Le Bataillon de queue du 56° RI forme réserve de Brigade avec 4 mitrailleuses de Brigades.
- 4) 134° Régiment d'Infanterie

2 compagnies du Bataillon de tête ; 2° Vague : 2 compagnies du Bataillon de tête.

2° Bataillon en profondeur : une compagnie : crochet offensif à gauche par la cote 165 en liaison d'action avec la 10° DIC ; cette compagnie sera pourvue de 4 mitrailleuses prélevées sur la compagnie de Brigade.

3° et 4° vagues : les 2°, 3° et 4° compagnies du Bataillon en profondeur.

Le Bataillon de queue formera un deuxième échelon qui occupera les tranchées de Pologne pendant que les vagues indiquées plus haut ayant franchi ces tranchées prendront comme point de direction la cote 203 à l'est de la lisière Est de la Clairière des Odaliques.

56° Régiment d'Infanterie :

formera avec les 2 Bataillons de tête 4 vagues successives de 2 compagnies chacune, la 4^o vague étant chargée d'occuper la tranchée de la Vistule entre les méridiens 947 et 949 pendant que les 3 premières vagues pousseront sur le Bois Etiré en prenant comme axe de mouvement le boyau 948.

Pour les 2 Régiments :

1°) immédiatement derrière la 1^o vague marcheront les groupes de sapeurs du Génie et pionniers chargés de compléter les passages dans les défenses accessoires et d'aménager les communications entre les tranchées de défense et la tranchée conquise.

2°) entre les 1^o et 2^o vagues, les groupes de nettoyeurs de tranchées comprenant des grenadiers et hommes armés de revolvers et couteaux.

Génie et Artillerie :

½ batterie de 58 est mise à la disposition de chacun des colonels 56° et 134° ainsi que 2 section de la Compagnie 8/3 du Génie.

Postes de Commandement : des 2 Colonels : dans le bois situé sur le méridien 32 à l'Est du Bois du Caméleon.

P.C. du Général Commandant la 29° Brigade : près des Colonels.

5 Octobre 1915

Artillerie amie : 05 h 50 : ordre du Colonel Duchet :

A partir de 6 h 30, exécutez un tir de démolition sur le blockhaus et le réseau de fil de fer sur le Fortin et les réseaux de fil de fer et so possible sur la mitrailleuse de 847.

Pour vous laisser le champ libre, je fais évacuer par l'infanterie la tranchée de départ. Réglez avec précision.

Colonel Duchet Cdt le 56° à Général Cdt la 31° DI et 15° DI

Les coups de fusils partant des tranchées de la Vistule et de Pologne prouvent que le tir de notre artillerie les a laissés intacts.

Je suis sans nouvelle de la Batterie de 58 qui pourrait les battre efficacement et dont je voudrais voir auprès de moi un représentant. La préparation est jusqu'ici inexistante.

Ordre d'attaque complémentaire N° 1 bis du Général Cdt la 29° Brigade en date du 5 octobre 20 h 30

Les dispositions de l'ordre d'attaque pour la 29° Brigade du 4 octobre ont été approuvées par le Général Commandant le 16° CA sauf dans les modifications ci-après :

- 1) Il est nécessaire devant les tranchées de la Vistule de pousser un poste d'observation à la crête pour se rendre compte des défenses accessoires.
- 2) Le tir du 58 doit continuer : si l'état des brèches est suffisant, il y a lieu de le faire savoir immédiatement au 16° CA qui donnera les ordres voulus à l'artillerie.
- 3) Un renseignement fourni par le Colonel du 56° fait connaître l'existence de mitrailleuses dans les tranchées de Pologne. Les tirs du 58 doivent être dirigés sur les points ainsi découverts.
- 4) Pour l'attaque du 56°, il doit être entendu que la gauche pousse sur 949 et les abords du Bois Etiré, la droite reste aux tranchées de la Vistule, se trouvant à la 31° DI et flanquant l'attaque du Bois Etiré.
- 5) Dans l'attaque du 134°, la compagnie formant crochet définitif à gauche tient la lisière Sud du Bois du Coucou.
- 6) En raison de la divergence des attaques du 134° et du 56°, la compagnie de mitrailleuses de Brigade disponible sera placée entre les deux régiments d manière à b compris entre les attaques sur les tranchées de Pologne et les tranchées de la Vistule.
- 7) Les réserves ne peuvent rester au Bois du Vousoir qui est affecté à la 31° Division. Elles seront donc poussées dans les bois au Nord du parallèle 469 au Nord du bois du Vousoir.

Le Bataillon du 56° en réserve de Brigade aura 2 agents de liaison au poste de combat du Général de Brigade

Signé : Hirschauer

Ordre N° 2 du Général commandant la 29° Brigade en date du 5 Octobre 1915

Les bataillons du 56° et du 134° actuellement en position d'attente se porteront aujourd'hui dans leurs emplacements de combat.

Le Colonel Duchet enverra des guides (2 par bataillon) qui seront rendus à 16 heures à l'intersection du boyau 6 avec la route Perthes-Suippes (bois triangulaire).

Les colonels de 56° et du 134° RI prendront leurs dispositions pour franchir la zone dangereuse avec le maximum de sécurité, au besoin en attendant la nuit.

Les TC, TR et CHR resteront à l'emplacement actuellement occupés par le Bataillon du 56° (1 km Sud-Est d'excavations), le plus ancien des capitaines présents commandant le bivouac. Toutes les mesures seront prises pour la garde des drapeaux.

Ordre d'attaque pour la journée du 6 du Lieutenant Colonel Duchet Commandant le 56° RI (P.C. 5 octobre 1915)

I Les 4° et 2° Armée reprendront demain l'offensive sur tout leur front.

L'attaque aura lieu à une heure qui sera ultérieurement fixée.

Le 16° CA comprenant les 15°, 31° et 3° DI doit attaquer sur le front de la tranchée de la Pologne à la croupe au Nord Est de Tahure ; les objectifs sont :

1° les tranchées de Pologne, de la Vistule et de la butte de Tahure ;

2° la hauteur 201.

La 15° DI sera encadrée à droite par la 31°, à gauche par la 16° d'Infanterie Coloniale.

A droite, la 31° DI doit atteindre les tranchées de la Vistule sans dépasser au Nord.

A gauche, la 16° DIC doit enlever la Butte de Souain, les lisières N et N.O. des bois N de cette butte (Bois 130).

Au centre, la 15° DI laissant la 30° Brigade en réserve, attaquera par régiments accolés du point 949 à droite à la voie ferrés Decauville à gauche.

L'attaque débutera par un assaut sans tir préparatoire d'artillerie ; les vagues successives d'assaut devront être formées dans les parallèles une heure avant l'heure qui sera fixée pour l'assaut. L'Artillerie de la 15° Division appuiera l'attaque.

II Mesures d'exécution

Le 134° occupera la gauche de la 29° Brigade, le 56° la droite.

a) Le 134° fera face aux tranchées de Pologne, sa droite à la route Tahure-Souain, cette route non comprise ; le 56° fera face aux tranchées de la Vistule, sa gauche à la route Tahure-Souain comprise, sa droite face au boyau 949, ce boyau compris.

b) Dispositif initial : Le 3° Bataillon (Cortot) sera établi 1 heure avant l'attaque la 12° Cie dans la tranchée de première ligne, partie Est ; la 10° Cie à sa gauche, sa gauche à la route de Tahure à Souain ; la 9° Cie dans la première parallèle derrière la 12° ; la 10° dans la première parallèle derrière la 11°.

Le 1° Bataillon (Hayotte) sera établi à la même heure, la 1° Cie dans les tranchées parallèles à la 9°, la 3° Cie dans les boyaux en bordure de la route de Souain, la 4° Cie dans le boyau au Sud de la route de Souain derrière la 1° ; la 2° Cie derrière la 3° (emplacement à terminer minutieusement par le Chef de Bataillon).

c) Grenadiers : les équipes de grenadiers du 3° Bataillon largement pourvus en grenades, le fusil en bandoulière, le couteau et le pistolet au ceinturon, seront formés dans la tranchée de départ derrière les 12° et 11° Compagnies.

d) Compagnie du Génie : la ½ Cie du Génie 8/3 disposant des pionniers et bombardiers du 56° se placera avec eux dans la première parallèle devant les 9° et 10° Compagnies.

e) Mitrailleuses : une section de Mitrailleuses derrière la 9° Cie, une section de Mitrailleuses derrière la 10°, une section derrière la 4° Cie, une section derrière la 2°.

f) Le Bataillon Gaudy se placera en réserve de Brigade dans le bois de Vaussoir ou, si le Général l'autorise, dans les bois 31 et 32.

- g) T.C. Le TC sera maintenu provisoirement à son emplacement actuel, les voitures attelées avant le jour. Le Drapeau est gardé par la CHR.

III Attaque

Les 2 Bataillons (Cortot et Hayotte) formeront au total 4 vagues successives de 2 compagnies chacune qui déboucheront immédiatement à l'heure fixée ; les 3 premières vagues se porteront résolument au Nord des tranchées de la Vistule jusqu'à la lisière du Bois Etiré ; l'axe de mouvement étant marqué par le boyau N6S 948 auquel les compagnies de droite appuient leur droite ; les compagnies gauche leur droite ; la 4^o vague suivra et aura mission d'occuper la tranchée de la Vistule (tranchée Nord jusqu'à hauteur du méridien 949) avec l'appui de 2 section de mitrailleuses , elle retournera aussitôt cette tranchée. Entre les 1^o et 2^o vague, marcheront les groupes de nettoyeurs de tranchées comprenant les grenadiers et hommes armés de révolvers, de couteaux, bien encadrés ; la ½ compagnie du Génie avec les pionniers suivra la première vague avec mission de compléter les passages dans les défenses accessoires et d'aménager rapidement les communications entre la tranchée de départ et la tranchée conquise.

IV PC du Général de Brigade et du Colonel dans le grand boyau à l'emplacement actuel de la 2^o Cie ; les Chefs de Bataillon marcheront avec la derrière vague de leur Bataillon, le Lieutenant Chevrot avec la 4^o vague.

V Mesures de détails

Les tranchées ennemies ne sont pas le but mais l'obstacle, les premières vagues devront pousser jusqu'à l'objectif définitif qui leur a été assigné. Tout terrain conquis devra être immédiatement organisé avec l'aide du Génie.

250 cartouches par hommes, 2 jours de vivres 2 grandes (10 pour les grenadiers), outil au ceinturon, sacs à terre, bidons pleins de café avec alcool, masques à lunette à la portée de la main, fanions en damiers à proximité du Chef de Section et des Commandants de Compagnie, bandes d'étoffe blanche pour masquer notre position aux avions réparties sur tout le front d'attaque des équipes munies de cisaille et de pétards, établir dans les tranchées de départ des dépôts de matériel, emporter des fusées. Les gradins de franchissement seront complétés cette nuit par les 11^o et 12^o Compagnies.

Une section de chacune des 2^o et 4^o Compagnies recevra pour mission de réapprovisionner les unités de première ligne.

Liaisons Etablir avec le plus grand soin les liaisons avec les échelons supérieurs et les troupes voisines ; les tenir sans cesse au courant de la situation.

Evacuations : Sur le ravin du Decauville par le bois du Caméléon.

Le Bataillon Gaudy devra être rendu le 5 pour 18 heures au Bois du Voussois : le mouvement s'exécutera avec grandes précautions.

Signé : Duchet

Additif à l'ordre d'attaque pour le 6 octobre

Il doit être entendu pour l'attaque du 56^o que si la gauche de l'attaque progresse à l'Ouest du boyau N.N. 948 vers le Bois Etiré, pour atteindre la lisière Sud, par contre la colonne de droite devra développer à la lisière du bois qui se trouve à l'Est du boyau précité. En effet, la 31^o DI à notre droite ne doit pas dépasser les tranchées Nord de la Vistule et il importe de nous relier à elle. En conséquence, à l'Est du boyau N.S. 948, les 3 premières vagues se développeront après avoir dépassé la tranchée Nord de la Vistule, face à l'Est ou au Nord Est si une crête de terrain le permet, tandis que la 4^o vague de droite se maintiendra dans les tranchées de la Vistule (2^o tranchée Nord) à l'Est de 948.

Signé : Duchet

Ordre envoyé à M.M. les Chefs de Bataillon et les Commandants de Compagnie de
Mitrailleuses 56° et Brigade

P.C. 22 h 15

1° L'attaque aura lieu à 5 h 20. Tous les éléments doivent être en place pour 4 h 20.

Afin de ne pas donner l'éveil à l'ennemi, l'Artillerie ne commencera son tir qu'à 5 h 23.

2° A défaut de fusées rouges et blanches, on utilisera pour les signaux à faire à l'Artillerie les flambeaux Lamarre en employant les signaux indiqués sur les fanions à savoir :

- en Bataille pour demander le tir de l'artillerie
- au trot pour demander l'allongement du tir

Le porteur de la présente note a une montre réglée sur l'heure officielle.

Signé : Duchet.

6 octobre 1915

Emplacements :

P.C. du Colonel : Bois 32

Etat Major : Bureau du Colonel. CHR. TC.TR : Excavations

Service de Santé : Ravin du Vaussoix

1° Bataillon En réserve au Bois 32 ; se porte à 4 h en soutien occupant les tranchées parallèles en 2° ligne

2° Bataillon A 4 h 30, le Bataillon s'installe en réserve de Brigade au Bois 32 où il reste toute la journée

9° Cie : en soutien dans les parallèles

10° Cie : en soutien dans les parallèles

11° Cie : en première ligne, tranchée du Blockhaus

12° Cie : en première ligne tranchée de la Fourche

Mitrailleuses 56° : en première ligne

Mitrailleuses Brigade Jusqu'à midi : bivouac d'excavations

Après midi : 5 pièces en première ligne ; 1 au Sud de la route de Somme-Py à Tahure

Evénements de guerre : Compte rendu de l'attaque

1° Troupes engagées : 3° Bataillon du 56° et Compagnie de Mitrailleuse du Régiment

Le 3° Bataillon du 56° arrivé dans le secteur dans la nuit du 3 au 4 s'est préparé jusqu'au 6 au matin pour l'attaque qui devait avoir lieu ce jour-là. A 5 h 20, l'attaque s'est déclenchée sur l'objectif : Partie des tranchées Vistule et Pologne comprises entre la route de Tahure à Somme-Pye à gauche et le boyau à l'ouvrage marqué 949 à droite.

Deux compagnies de première ligne faisant chacune 2 paquets : 11° Cie à gauche, 12° Cie à droite ; 1 mitrailleuse suivant chaque compagnie.

Les 2 compagnies débouchèrent avec un superbe entrain. Des éléments de la compagnie d gauche (11°) malgré de fortes pertes peut parvenir jusqu'à la tranchée allemande de première ligne : ils ne peuvent s'y maintenir sous un violent feu de grenades : deux hommes seuls reviennent : l'Aspirant Delhomme et le soldat de première Classe Morel

L'attaque de la 12° Cie à droite ne peut déboucher : le Commandant de la 12° Cie fit entamer immédiatement en sape par le Génie un boyau pour rejoindre la tranchée allemande afin de retrouver les blessés de sa compagnie qui auraient pu rester dans cette tranchée : le travail fut rendu impraticable par un violent tir de grenades dirigé sans interruption sur sa tête de sape.

L'action fut arrêtée et le 3° Bataillon reste en première ligne se préparant à la nouvelle attaque qui devrait avoir lieu le 7.

2° Actions d'éclat

Sous Lieutenant Bonnet (11° Cie) : tué en entraînant sa troupe à l'assaut

Aspirant Delorme (11° Cie) : grièvement blessé

Soldat de 1° Classe Morel (11° Cie) : grièvement blessé

Messages et ordres envoyés et reçus dans la journée du 6 Octobre

0 h 20 : Colonel Duchet à Général Commandant 15° DI

Malgré tous les comptes-rendus précédents que j'ai envoyés, malgré les fusées rouges lancées, malgré les appels optiques, tous les coups de 155 français continuent à tomber dans nos tranchées ; aucun ne va dans les tranchées allemandes. La 2° compagnie a déjà perdu 15 hommes par le bombardement français. Je vous prie instamment de faire avertir l'artillerie lourde de cette déplorable erreur.

Commandant Hayotte à Lieutenant Colonel Duchet

Je ne puis arriver à faire sortir les 9° et 12° compagnies de la tranchée de départ. Nous sommes fortement entassés dans tous les boyaux et nous recevons des obus allemands provenant de notre gauche.

Colonel Duchet à Commandant Hayotte, Cdt 1° Bataillon du 56°. 6 h 30

Le Capitaine Cortot me rend compte qu'il ne peut progresser que par sa gauche, laquelle aurait légèrement avancé.

Appuyez l'attaque de ce côté.

Cherchez à faire remettre de l'ordre dans les 9° et 12° compagnies et à vous desserrer un peu

Capitaine Cortot, Commandant 3° Bataillon à Lieutenant Colonel Duchet. Reçu à 6 h 35

Le Capitaine Cortot a l'honneur de rendre compte que l'attaque a débouché à l'heure prescrite. Les assaillants ont été immédiatement fauchés par des tirs de mitrailleuses, des grenades et des coups de fusils partis des 2 blockhaus repérés en avant et près de nos lignes.

Dans ces conditions, comme les hommes tombaient au fur et à mesure du débouché, j'ai prescrit de reconstituer les unités de façon à pouvoir déboucher, le cas échéant, dans les intervalles situés entre les deux blockhaus en question. Mon impression est que l'ennemi était sur ses gardes et le feu s'est déclaré à peine le premier homme sorti.

Signé : Cortot

6 h 45. Colonel Duchet à Capitaine Cortot, Commandant 3° Bataillon ;

L'attaque du 134° paraît avoir progressé à votre gauche vers la tranchée de Pologne ; cherchez à lier votre action à la sienne pour faire tomber par votre gauche le front à enlever.

Signé : Duchet

7 h 05. Commandant Hayotte à Lieutenant Colonel Duchet

Avant de recevoir votre ordre, j'avais déjà fait dégager le boyau. Je fais mettre de l'ordre dans les 9° et 12° compagnies. Le Capitaine Cortot avec qui je suis en liaison me fait connaître que la gauche n'a pu progresser ; actuellement il fait construire un boyau se dirigeant vers le Fortin, le Génie fait un autre boyau pour poste d'écoute. Le réseau de fil de fer en avant du Fortin n'a pas été touché par notre artillerie. Je demande à être réapprovisionné en grenades.

Signé : Hayotte

Capitaine Saint-Arroman Cdt 1° Cie à Cdt Hayotte, Cdt 1° Bataillon

7 h 25. Une ou plusieurs mitrailleuses allemandes flanquent le réseau de fil de fer ; elles doivent se trouver sur la droite de la 9° Cie. Cependant je n'ai pas pu trouver exactement leurs positions.

Signé : Saint AR roman

Transmis au Lieutenant Colonel Duchet Signé : Hayotte Reçu à 07 h 45

Capitaine Cortot à Colonel Duchet Reçu à 8 h 30

Le Capitaine Cortot a l'honneur de rendre compte au Colonel Duchet que les feux et grenades adverses paraissent répartis de la façon suivante :

- 1) *un canon révolver tirant sur la gauche de la 11° Cie*
- 2) *une mitrailleuse tirant du blockhaus de gauche ou du bois en arrière en face de la 11° Cie*
- 3) *Dans le blockhaus de droite des grenadiers et des tireurs*
- 4) *Deux mitrailleuses tirant sans doute de l'arrière dans les intervalles entre les 2 blockhaus. L'attaque du 134° et celle du 96° par les comptes rendus qui me sont faits ne paraît pas avoir débouché. Seules quelques fractions du 134° ont pu pénétrer dans la première ligne allemande.*

Actuellement, je fais approfondir le poste d'écoute construit hier pour l'officier d'Artillerie et construire un petit boyau allant vers le blockhaus de droite, boyau qui nous permet actuellement de jeter efficacement des grenades sur les occupants. Je vais en faire autant sur le blockhaus de gauche,

Signé : Cortot

Nota : Les 12° et 11° compagnies ont perdu chacune deux chefs de section dans l'attaque. Les hommes non aux créneaux élargissent actuellement la parallèle de départ. Le Lieutenant Legrand me rend compte qu'une dizaine d'hommes de la compagnie se trouve dans un élément de tranchée boche qu'on relie actuellement à la parallèle de départ.

32° Brigade Coloniale à 56° d'Infanterie 7 h 25 (reçu à 7 h 53)

Nos compagnies d'attaque sont arrêtées à 10 m des fils de fer allemands qui ne sont pas coupés. Vous prie de ma faire connaître marche de l'action de votre côté.

7 h 35. Colonel Duchet à Commandant Hayotte

Je n'ai pas de grenades ni de calendriers à vous envoyer et ne puis en faire demander en ce moment. Dès que vous aurez remis de l'ordre, faites recueillir les grenades et calendriers qui gisent en quantité dans les tranchées et boyaux.

A gauche, le Bataillon Drussel du 134° est arrêté par le feu de mitrailleuses tapant des tranchées de Pologne, et ne progresse plus ; je n'ai pas de renseignement sur l'action du 96° à votre droite ;

Signé : Duchet

8 h 30. Colonel Duchet à Colonel Landel 48° d'Artillerie

Après être sorti de ses tranchées, le 56° s'est heurté dans des fils de fer presque intacts et au blockhaus de la Vistule. Il a été arrêté devant ces fils de fer par la mousqueterie, le jet de grenades et le feu de mitrailleuses.

La situation du 134° est analogue devant les tranchées de la Pologne.

Dans ces conditions, le tir de l'artillerie sur le Bois Etiré ne sert à rien à l'Infanterie. Nous n'avons aucun moyen de liaison avec vous, ni fils téléphoniques ni fusées pour vous demander le tir en cas de contre-attaque.

Signé : Duchet

9 h 08. Colonel Duchet, commandant le 56° à Capitaine Cortot, Cdt le 3° Bataillon

Reçu votre compte-rendu de 8 h 20 ; nous sommes trop près des mitrailleuses que vous me signaler pour que notre artillerie puisse les battre.

Cherchez à progresser en sape si vous ne pouvez avancer autrement.

On me dit que le 96° aurait progressé de 80 m à votre droite.

Signé : Duchet

11 h 50 Colonel Duchet à Lieutenant Cdt la ½ Batterie de canon de 58
Reprenez la préparation sur le blockhaus et sur l'intersection des tranchées de la Vistule avec 947 après vous être entendu avec le capitaine Cortot Cdt le Bataillon de première ligne du 56° pour éviter tout incident.
D'après un renseignement non contrôlé, la Butte de Tahure et la Brosse à dents seraient entre nos mains.

Signé : Duchet

12 h 45 Colonel Duchet à Commandant Artillerie 15° DI Très urgent
L'Artillerie lourde tire beaucoup trop court sur les tranchées de la Vistule devant le 56° d'Infanterie.

13 h 15 : Le Capitaine Cortot rend compte au Colonel par téléphone qu'il n'a plus personne à sa gauche, qu'il ne voit plus la Cie du 134° qui devrait s'y trouver.

13 h 30 : Le Colonel du 134° vient rendre compte au Général de Brigade qu'il ne peut plus compter sur 2 de ses bataillons.
On passe de la situation offensive à la situation défensive

Ordre de stationnement pour la nuit du 6 au 7 octobre

6 Octobre 1915 17 h 45

Reçu à 22 h 30

I Situation générale :

La 3° DI a atteint ses objectifs ; contre-attaquée vers 17 heures, elle paraît avoir repoussé l'ennemi.

La 31° DI, après avoir été arrêtée par des réseaux de fil de fer, a repris par la droite une attaque qui est en cours d'exécution.

La 15° DI n'a pu progresser.

II Bivouac sur les emplacements de combat pour toutes les troupes. Se couvrir par des A.T. de combat, réorganiser les unités, garder les flancs notamment aux 15° et 3° DI, en particulier des communications vers l'arrière.

III Barrages d'artillerie réglés en cas de besoin par les Généraux de Division à l'aide de leur AD. Le Général Commandant la 31° DI prescrira des tirs intermittents et de peu de durée pour empêcher l'ennemi de réparer ses fils de fer.

Le Général Commandant la 15° Division agira de même si on lui signale des points où le réseau a été entamé.

Le 58° concourra seul à renforcer cette action. Il sera fait appel au Commandant du CA s'il était exceptionnellement besoin d'A.L.

En vue de la continuation de l'offensive, l'e 31° et 3° DI organiseront les tirs de leurs canons de 58 (concentrer les tirs dans les **diménimes**), feront préparer des emplacements pour observateurs d'Artillerie de campagne et lourde et des communications pour la transmission des renseignements.

Il importe que les observateurs soient en mesure de voir les points de chute des projectiles quand le bombardement recommencera et que l'on ne se contente pas de vagues rapports de patrouilles.

IV En cas de contre-attaque, les Généraux Commandant les 31° et 15° DI sont autorisés à faire appel au 322° (régiment de réserve), le Général Vidal réglerait au besoin la répartition.

V Compagnie 16/3 à la disposition de la 3° DI pour organisation de la position.

La 15° DI peut demander le concours de 2 compagnies du 322° pour la construction d'un boyau.

VI Demander et exécuter d'urgence le ravitaillement en munitions d'infanterie, grenades, fusées à signaux, sacs à terre, fil de fer pour la 3° DI au point fixé par l'ordre d'attaque 1501 pour le 6 Octobre.

VII Toutes les troupes autres que l'Infanterie, l'Artillerie et le Génie rejoindront leur point de stationnement du 5

VIII P.C du 16° CA : Hurlus

IX Troupes prêtes à marcher sur leurs emplacements au jour.

7 Octobre 1915

Emplacements

PC Chef de Corps : Bois 32

Bureau, Chr, T.C., T.R1 : Excavations

TR2 : Route de Somme-Tourbe

Emplacements des Bataillons : Positions de combat

1° et 3° Bataillons : Première ligne

2° Bataillon : En réserve au Bois 32

A 5 h 15, le Colonel Duchet dicte l'ordre suivant :

Bois 32. 7 Octobre 1915. 5 h 15

Ordre d'attaque pour la journée du 7 Octobre 1915

I Situation générale :

L'ennemi a maintenu son occupation des tranchées de la Butte de Souain. Nous avons pris la butte de Tahure et Tahure. Le 11° CA a enlevé le bois de la Brosse à Dents et tient la Mamelle Nord.

Le 16° CA doit poursuivre le 7 Octobre l'attaque des tranchées de la Vistule, de la butte 201 et consolide son installation sur la butte de Tahure.

A gauche, le 14° CA doit s'installer face aux tranchées de l'arbre 193

II Exécution : Préparation par l'Artillerie

Artillerie lourde et artillerie de campagne ouvriront le feu à 6 h 30 sur les défenses accessoires et sur les postes de mitrailleuse signalés. Les tranchées de première ligne devront être évacuées avant 6 heures.

Attaque par l'Infanterie : Aura lieu à l'heure fixée par le Commandant du 16° CA ; se produira comme hier par régiments accolés et dans les mêmes secteurs.

D'autre part, 2 compagnies du bataillon de réserve du 56° (Bataillon Gaudy) et la Compagnie de Mitrailleuses de Brigade attaqueront le point 943.

Le Commandant de ce groupement se mettra en relation avec les fractions de droite du 14° Corps (32° DIC)

III Génie

Même mission pour la Compagnie 8/3 que pour l'attaque du 6 Octobre.

IV Postes de Commandement. Liaisons : sans changement

V Evacuations : sans changement

Aux Armées, le 7 Octobre 1915

Le Général Hirschauer, Commandant la 29° Brigade

Signé : Hirschauer

Ordres de détail pour le 56° RI et la ½ Cie du Génie 8/3

I Les objectifs sont les mêmes qu'hier

L'attaque sera exécutée par le 3° Bataillon à l'heure qui sera indiquée quand la préparation d'artillerie sera suffisante. Le 3° Bataillon sera disposé avant l'attaque dans la tranchée de départ, les boyaux et parallèles ;

Le 1° Bataillon derrière lui avec la même mission qu'hier.

II 1/0 Compagnie du Génie 8/3, bombardiers, pionniers : même mission qu'hier :

III Jalonner par des feux Lamarre le front atteint après l'attaque pour prévenir l'artillerie.

Signé : Duchet

Cet ordre a été envoyé aux trois chefs de Bataillon et aux Commandants de Compagnie de Mitrailleuses 56° et Brigade) au Commandant de la ½ Cie 8/3, au Lieutenant Taux au Médecin Major de 1° classe avec le mentions suivantes :

« L'heure de l'attaque sera fixée ultérieurement, vraisemblablement 17 h 10 prenez immédiatement vos dispositions préparatoires au combat »

Compte-rendu des opérations exécutées par le 56° dans la journée du 7 Octobre 1915

Troupes engagées : 1°, 2°, 3° bataillons et Cie de Mitrailleuses

Pendant la journée du 7 Octobre, le 56 fait 2 attaques, l'une à droite, exécutée par les 1° et 3° Bataillons et la Cie de Mitrailleuses du 56° ayant pour objectif les mêmes que ceux fixés la veille et dirigée par le Colonel Duchet, l'autre à gauche, dirigée par le commandant Gaudy, exécutée par le 2° Bataillon du 56° et la Cie de Mitrailleuses de Brigade.

a) Attaque de droite :

A 17 h 10, l'attaque s'est déclenchée sur l'objectif assigné. Le 9° et 10° Compagnies formaient la première vague, les 11° et 12° la deuxième, la 1° et la 3° la troisième vague, une mitrailleuse suivant chaque compagnie.

Les efforts devaient se porter principalement, pour la vague de gauche sur le blockhaus situé en avant du Bois X5 et pour l'attaque de droite, sur le fortin d'où étaient partis la veille, des feux qui avaient décimés la première attaque.

La vague de gauche (10° et 11° Cies) fut, comme la veille, arrêtée de son débouché par un feu violent, celle de droite (9° et 12° Cies) put au contraire prendre immédiatement pied dans le fortin où elle progressa rapidement dans le boyau reliant le Fortin à la tranchée de la Vistule. Elle fut arrêtée à 30 m de celle-ci par un feu violent de grenades.

Pendant que ces deux compagnies progressaient ainsi dans le Fortin et le boyau ci-dessus ainsi qu'à l'extrême droite en terrain découvert, le 1° Bataillon progressait dans les intervalles à gauche et à droite du Fortin. Les 9° et 12° Cies aidées par le Génie s'occupaient à organiser immédiatement le terrain conquis ; les mitrailleuses se plaçaient dans le Fortin et à ses abords de façon à battre le terrain découvert à droite et à gauche du boyau. Le 1° Bataillon s'établissait à la crête en arrière et y creusait des tranchées.

b) Attaque de gauche : Le 2° Bataillon installé en réserve de Brigade au Bois 32 est averti dans la journée que deux Cies devront à une heure fixée ultérieurement attaquer le point 943, concurremment avec la Cie de Mitrailleuses de Brigade, ce groupement étant mis sous les ordres du Commandant Gaudy.

A 16 h 30, avant que la reconnaissance du terrain ait pu être faite en raison de la préparation d'artillerie qui nécessitait l'évacuation des premières lignes françaises, le Chef de Bataillon recevait l'ordre d'attaque N° 2.

Au reçu de cet ordre, les deux compagnies intéressées (5° et 8°) reçoivent l'ordre de se mettre en marche. Le Chef de Bataillon et les Commandants de Compagnie les précèdent pour reconnaître le point d'attaque.

A 17 h 15, le Chef de Bataillon arrive de sa personne au point fixé. A ce moment, l'attaque se déclenche ; les deux compagnies ne parviennent pas à se frayer un chemin à travers les boyaux encombrés et ne peuvent prendre part à cette attaque.

A 20 heures, le Chef de Bataillon reçoit l'ordre du Général Commandant la 29° Brigade de procéder le lendemain matin 5 heures par surprise à l'attaque projetée ;

Actions d'éclat : A signaler l'élan remarquable avec lequel le 1° Bataillon s'est lancé à l'assaut des tranchées allemandes.

Ordres donnés dans la journée du 7 Octobre 1915

5 h 30 Colonel Duchet à Cdt Hayotte, Capitaine Cortot, Lieutenant Chevrot

I Prenez vos dispositions pour le renouvellement de l'attaque sur les mêmes objectifs qu'hier et à une heure qui vous sera fixée ultérieurement.

II *Pour permettre à l'artillerie de préparer l'attaque en faisant brèche, faites évacuer pour 6 (six) heures la tranchée de départ.*

7 Octobre 7 h 30 Renseignements complémentaires à l'ordre d'attaque pour la journée du 7 Octobre

A gauche : 44° Régiment Colonial (61° Brigade) sans changement.

Au centre : le 322° Régiment d'Infanterie au Bois du Vussoir avec 2 Cies d'infanterie et sa Cie de Mitrailleuses dans la partie Sud du Bois du Caméléon ; ces unités ne doivent être engagées qu'en cas d'attaque de l'ennemi. Tout le Bataillon Gaudy (56/II) dans les boyaux autour du Bois 31.

Cie de Mitrailleuses de Brigade : 2 pièces en position vers 947 (séparation entre le 56° et le 134°, les 6 autres pièces actuellement réservées appuieront le mouvement d'attaque à gauche.

A droite : 96° sans changement.

7 octobre 9 h 35 Colonel Duchet à Cdts Jacquot, Cap de Viel Debourguey

Des obus de 75 tombent tout à fait à l'intérieur de nos lignes et même des 155. Prière de cesser le feu ou d'allonger le tir jusqu'au moment où vos observateurs seront en place dans nos tranchées mêmes et en liaison téléphonique avec vous pour régler le tir.

Prévenez d'urgence le 155 dont j'ignore l'emplacement.

Capitaine Cortot à Colonel Duchet

Le Capitaine Cortot à l'honneur de rendre compte que des coups de 75 sont arrivés à 8 h 30 en arrière de la 11° Cie (Cie de gauche) ? D'une façon générale, l'artillerie tire trop court.

Capitaine Cortot à Cdt Hayotteau Colonel Duchet (Reçu à 14 h 17)

L'examen du terrain entre la tranchée de départ et la tranchée de la Vistule.. illisible.. en avant sont presque intacts. Le réseau de fil de fer situé immédiatement devant notre tranchée de départ n'est pas encore suffisamment démoli. (Aucune brèche n'est faite dans ce réseau à proprement parler).

2° La tranchée de la Vistule qui est en arrière et qu'on ne voit pas est précédée d'un réseau de fil de fer qui a été entamé en certains points mais qui est presque intact en d'autres et dont la destruction demanderait encore une forte préparation d'Artillerie.

3° Le Lieutenant bombardier du 9° a tiré 60 bombes jusque là.

4° L'Artillerie ennemie a fait un tir de réglage sur notre tranchée de départ à 10 h 45, tir qui a endommagé assez sérieusement notre parallèle de départ.

Nota : on reçoit encore des balles venant du Fortin lorsqu'on se rend au poste d'écoute de droite.

14 h 30 Colonel Duchet à Lieutenant d'Artillerie Commandant la ½ Batterie de 58 de la Vistule
L'examen du terrain entre la tranchée de départ et la tranchée de la Vistule bu du poste d'écoute de droite aboutit aux observations suivantes :

1° Le Fortin n'est pas encore démoli. Les chevaux de frise qui se trouvent en avant sont presque intacts. Le réseau de fil de fer situé immédiatement devant notre tranchée de départ n'est pas encore suffisamment démoli (aucune brèche n'est faite dans ce réseau à proprement parler).

2° La tranchée de la Vistule qui est en arrière et qu'on ne voit pas est précédée d'un réseau de fils de fer qui a été entamé en certains points mais qui est presque intact en d'autres et dont la destruction demanderait une forte préparation de votre part. Continuez-la activement sur les objectifs assignés.

Signé : Duchet

Directives pour la journée du 7 : (P.C. 15° DI. 7 Octobre. 2 h 30)

1° Préparer minutieusement l'attaque des tranchées opposées à la 15° DI en utilisant les 58, les canons C dont le tir devra être minutieusement observé et éventuellement le 75 s'il peut être employé en brèche.

Eviter toute consommation inutile de 75 Il n'est pas nécessaire que la 31° et la 15° Di attaquent simultanément. La 15° pourrait ainsi profiter des progrès de la 31° à sa droite et de l'action de flanc exercée par cette Division.

2° Rechercher des emplacements de mitrailleuses et des pièces isolées dans la région des Bois Caméléon pour essayer de prendre d'enfilade les boyaux N.S. de la tranchée de la Vistule et de la partie Est des tranchées de la Butte de Souain afin d'aider le CA Colonial.

Le Bataillon de tête de la 30° Brigade pourra être porté au Bois du Voussoir.

Le Général Commandant la 15° DI est autorisé à l'employer en cas de contre-attaque sérieuse de l'ennemi, mais non pour réussir ses attaques.

La Cie de Mitrailleuses de Régiment ayant fourni ce bataillon pourra être utilisé pour couvrir le flanc gauche et agir sur les tranchées de la Butte de Souain.

Le Général Cdt la 15° DI me tiendra au courant des progrès de sa préparation afin que je puisse faire avancer en temps utile les troupes de réserve.

L'attaque pourrait avoir lieu de 15 à 16 heures si la préparation est terminée.

A signaler le 7 Octobre comme action d'éclat :

« La pièce de 75 commandée par le Lieutenant Tartain du 3° Régiment d'Artillerie et ses conducteurs et servants ».

Décorations : Médaille Militaire : Soldats Segaud, Geley, Giroux, Mornay et Sellier.

8 Octobre 1915

Emplacements

Etat Major : sans changement

1° Bataillon : Premières lignes (partie droite)

2° Bataillon : 5° Cie : Lisière Est du bois du Caméléon

6° et 7° Cies : Bois 32

8° Cie : Lisière Est du bois du Caméléon

3° Bataillon : 9° Cie : Tranchée du quadrilatère

10° et 11° Cies : En réserve près du poste du colonel (Bois 32)

12° Cie : Dans la deuxième parallèle

Cie de Mitrailleuses du 56° : Entièrement en première ligne

Cie de Mitrailleuses Brigade : 7 pièces en première ligne à cheval entre la route de Tahure à Somme-Py ayant pour mission de battre la zone séparée par les deux régiments.

Ordre de la 15° Division pour la journée du 8 Octobre 1915

I Situation générale : L'attaque du 7 octobre a permis au 56° de prendre pied dans le fortin et de s'y maintenir. En revanche, il n'a pas été possible d'occuper les tranchées de la Vistule et de la Pologne. La DI à droite n'a pas réussi dans son attaque et la 16° DIC est sur ses positions.

II Mission : La 15° DI continuera demain 8 octobre et jours suivants son mouvement offensif sur les objectifs fixés primitivement, savoir :

1° Tranchées de Pologne et de la Vistule

2° Cote 201 et lisière du Bois Etiré.

III Exécution : Au cours de la nuit du 7 au 8, les unités de la 29° Brigade seront réorganisées. Le Général de Brigade fera passer en première ligne les unités les moins éprouvées. Les 3

bataillons et la Cie de mitrailleuses du 10^o RI mises constitutionnellement à la disposition du Général Cdt la 15^o DI resteront dans leurs positions actuelles et s'y creuseront des abris. Les tranchées de première ligne seront remises en état et le fortin organisé fortement.

Les régiments devront au cours de la nuit se réapprovisionner en munitions (fusées, grenades, sacs à terre, munitions de 58, etc...); les communications téléphoniques seront améliorées et les lignes entre le PC du Général Cdt la 15^o DI et le Général Cdt la 29^o Brigade refaites en utilisant pour l'une d'elles au moins, le boyau qui va du Bois des Perdreaux au Bois du Caméléon et est en voie d'achèvement.

IV Artillerie : Une préparation minutieuse d'Artillerie étant la base de mouvement en avant ultérieur, il importe que cette préparation soit poussée dans les moindres détails. Le Colonel commandant l'AD 15 fera réparer les lignes téléphoniques entre les observateurs des tranchées et les chefs de groupe.

Quant à l'artillerie lourde, les observateurs des tranchées utiliseront le réseau divisionnaire pour régler les tirs par l'intermédiaire du Commandant de l'AD15. Celui-ci s'adressera ensuite au Commandant de l'Artillerie du CA par l'intermédiaire du réseau téléphonique du commandement. Bien que cette mesure présente comme il a été constaté hier de grands inconvénients puisque certaines batteries n'ont même pas eu le temps d'exécuter leurs réglages, elle devra être employée en raison de l'impossibilité de trouver le temps matériel nécessaire pour relier directement les observateurs et leurs batteries. Les emplacements des observateurs du groupe leur permettant de voir par secteur de tir sont maintenus. Les commandants de Groupe ne devront pas cependant hésiter à les déplacer s'ils en trouvent encore de meilleurs. Les personnels des batteries, les pièces devront être abrités le mieux possible et leurs abris défilés aux avions ennemis. Il en sera de même du choix des abris de mitrailleuses.

V Projet d'attaque : L'attaque du 7 a permis de faire une reconnaissance presque complète des défenses accessoires ennemies. Cette reconnaissance devra être encore complétée par l'organisation de postes d'écoute poussés jusqu'au voisinage des réseaux ennemis qui offriront en outre l'avantage de permettre de détruire à la mélinite les défenses accessoires avoisinantes et par des patrouilles envoyées la nuit et de préférence aux premières heures du jour. La destruction des défenses accessoires sera poursuivie sans trêve par l'Artillerie lourde et les canons de 58.

Le 56^o pourra pendant ce temps poursuivre sa progression pied à pied dans les tranchées au moyen de ses grenadiers qui partiront du fortin nouvellement conquis. Lorsque toutes ces mesures seront prises, une nouvelle attaque pourra être montée en partant à la fois des tranchées françaises et du Fortin. Toutes les tranchées et places d'armes devront être continuellement entretenues et préparées pour offrir aux hommes la protection nécessaire. Il est indispensable d'ailleurs avant de tenter cette nouvelle attaque que des brèches suffisantes soient faites dans le réseau tant par les canons d'AL que par les destructions opérées par l'Infanterie.

Heure de l'attaque : Il ne semble pas dans ces conditions qu'une nouvelle attaque puisse être tentée le 8 avant 16 heures.

Signé : Collas

Evénements de guerre

A 4 h 30, la 8^o Cie est placée dans la tranchée de départ face à son objectif lorsque le Chef de Bataillon reçoit du Général Commandant la 29^o Brigade l'ordre de surseoir à l'attaque.

A 8 h 05, le colonel Duchet est grièvement blessé en allant examiner les tranchées conquises ; descendu au poste de secours du Voussoir il expire à 8 h 20.

Le Commandant Hayotte qui était à ses côtés est légèrement blessé ; le Capitaine Cortot est contusionné.

Le Commandant Gaudy prend à partir de ce moment le commandement du Régiment.

Le colonel Duchet. — Il y a quelques semaines, nous avons annoncé la mort glorieuse du lieutenant-colonel Duchet, qui commandait notre brave 56^e. « Sa mémoire est tellement honorée dans ce régiment, nous écrit-on, que ce sera une grosse satisfaction pour tous que de voir revivre un instant, en vous lisant — si vous voulez bien reproduire l'article ci-joint du « Petit Vosgien » — la haute figure de celui qui s'était concilié la confiance, l'estime et l'admiration de tous. »

Nous reproduisons bien volontiers l'article de notre confrère vosgien :

LE LIEUTENANT-COLONEL DUCHET

Il était de ceux dont on croit que leurs valeurs, leurs hautes qualités publiques et privées, la tranquille fermeté de leur courage, sont invulnérables. Et de fait, depuis plus de quatorze mois, il avait participé aux plus violents combats, et plus maître encore qu'il est possible, de lui-même, plus fort, plus courageux, le colonel Duchet mettait la confiance au cœur de ses soldats qu'il aimait et qui étaient fiers d'être placés sous ses ordres, et voici qu'aujourd'hui il dort à tout jamais du sommeil des héros. Ses dernières paroles, ses dernières pensées, furent pour les chers siens et pour la France qu'il voulait victorieuse.

Le colonel Duchet laissera le souvenir d'un noble et vaillant soldat, d'un chef dans toute la belle acception du mot.

Engagé volontaire au 104^e régiment de ligne, en 1887, il entra avec le n^o 1 à l'école militaire d'infanterie en avril 1891, il en sortait un an plus tard toujours avec le n^o 1 et était nommé sous-lieutenant au 24^e de ligne.

Lieutenant en 1894, il est reçu à l'école supérieure en 1906 parmi les premiers. Promu capitaine au choix en 1901, il passe au 39^e d'infanterie, puis est affecté à un état-major.

Promu chef de bataillon au choix en 1911, il prend le commandement d'un bataillon du 65^e régiment. Un an après, il était désigné pour commander le vaillant 10^e bataillon de chasseurs à pied.

A la tête de cette magnifique unité, il affirma les plus brillantes qualités; aussi est-ce en toute confiance que ses chasseurs le suivirent en Alsace lors de la déclaration de guerre. Chef et soldats devaient se couvrir de gloire sur cette terre qu'ils allaient rendre à la France. Cité une 1^{re} fois à l'ordre de l'armée pour sa brillante conduite lors des combats d'Alsace, le glorieux

tailleur de chasseurs à pied.

A la tête de cette magnifique unité, il affirma les plus brillantes qualités; aussi est-ce en toute confiance que ses chasseurs le suivirent en Alsace lors de la déclaration de guerre. Chef et soldats devaient se couvrir de gloire sur cette terre qu'ils allaient rendre à la France. Cité une 1^{re} fois à l'ordre de l'armée pour sa brillante conduite lors des combats d'Alsace, le glorieux officier fut promu lieutenant-colonel le 20 d'infanterie et là encore il allait trouver l'emploi de ses facultés.

Bientôt il devint l'idole de ses hommes qui, écrit un officier, ont pleuré lorsqu'ils ont vu tomber le chef qu'ils aimaient; parce qu'il était juste et bon, ménager de la vie de ses soldats, parce qu'enfin il était courageux et les conduisait à la victoire.

Qu'on lise cet extrait d'une lettre du général commandant la brigade à laquelle appartenait le 56^e de ligne :

Le lieutenant-colonel Duchet avait conduit personnellement l'assaut du 6 octobre matin et celui du 7 octobre soir. Ce dernier avait permis la conquête d'un fortin allemand situé sur la crête, et d'un boyau de

150 mètres environ. Le huit au matin, le lieutenant-colonel Duchet retourna au fortin conquis pour se rendre un compte exact de ce qui avait été pris à l'ennemi et prescrire les travaux nécessaires pour consolider la position enlevée, soumise à un feu d'artillerie violent.

Il excitait le courage de ses hommes. A ce moment, un obus éclata, à côté du groupe où se trouvait le lieutenant-colonel Duchet. Il fut atteint très grièvement à la cuisse et mourut peu après au poste de secours.

Quelques secondes avant d'être frappé, le lieutenant-colonel Duchet disait à un de ses hommes :

« Eh bien, mon petit, on salue les projectiles et on ne salue pas son colonel? (Paroles rapportées par plusieurs témoins.)

Ainsi était ce chef qui était appelé aux plus brillantes destinées.

Que sa noble veuve, que son fils pleurent l'être cher glorieusement tombé, mais que leurs larmes soient ardentes de fierté.

La France dont il fut le fils vaillant l'a baisé au front; la victoire l'auréolera de gloire.

Nous nous inclinons devant la douleur de ceux qui sont plongés dans le deuil.

Germain TRICOT.

Ordres et messages envoyés dans la journée du 8 Octobre 1915

9 h 45. Chef de Bataillon Gaudy Cdt provisoirement le 56° à Commandants des 1° et 3° Bataillons

Le groupement des unités qui occupent le Fortin et la parallèle de départ sera divisé en deux secteurs : Secteur de droite sous les ordres du Capitaine Cortot comprenant les 9°, 12°, 1° et 4° Cies

Secteur de gauche sous les ordres du Capitaine Zeller comprenant les 10°, 11°, 2° et 3° Cies

Les deux secteurs délimités par le grand boyau, le boyau du Génie aboutissant au Fortin et le boyau conquis se dirigeant *illisible...*

Ces boyaux appartenant au secteur de droite

Les commandants de secteur feront reconstituer les Cies.

En vue d'une continuation du mouvement offensif sur les objectifs fixés primitivement (tranchée de la Vistule) :

1° Remettre en état les tranchées de première ligne

2° Organiser défensivement le Fortin

3° Créer de nouvelles parallèles de départ

4° Se réapprovisionner en munitions ; fusées, grenades, sacs à terre, munitions de 58.

Signé : Gaudy

9 h 50 Chef de Bataillon Gaudy, Cdt provisoirement le 56° à Mr le Général Cdt la 29° Brigade.

J'ai l'honneur de vous rendre compte que le Lieutenant Colonel Duchet, Commandant le 56° Régiment d'Infanterie avant, quelques instants avant d'être mortellement blessé à son poste de combat, manifesté l'intention de demander à l'autorité supérieure que le 56° RI soit relevé de son poste en raison des fatigues causées par les deux attaques successives qu'il a fournies. Des mesures préparatoires avaient été prévues dans le but de reconstituer les différentes unités du Régiment.

Dans la nuit du 26 au 27 Septembre, le Régiment a été brusquement relevé de son occupation des tranchées du bois d'Ailly : la route du Bois d'Ailly à Commercy faite de nuit, l'embarquement exécuté de nuit également à Sorcy du 27 au 28, le cantonnement resserré du 28 à Elise et les nuits de bivouac du 29 au 30 septembre sont autant de causes de fatigues qui sans aucun repos, ont précédé les opérations contre les tranchées de la Vistule.

Signé : Gaudy

A 15 heures, le commandant Fischer dont la mutation avait été prononcée pour le 134°, reste en raison de la situation du régiment au 56° dont il prend le commandement

Artillerie ennemie : Bombardement continu des deuxièmes lignes, du Bois du Voussoir et du Ravin. Bombardement des premières lignes par obus fusants occasionnant de fortes pertes et obligeant à desserrer les unités qui sont portées dans les parallèles.

Citation : à l'ordre de l'Armée : Sous Lieutenant Ballureau

Etat sanitaire et moral : assez bon

9 Octobre 1915

Emplacements

Etat Major : Sans changement

1° Bataillon : fortin et Premières lignes

2° Bataillon : 5° et 8° Cies : Lisière Est du Bois du Caméléon
6° et 7° Cies : Bois 32

3° Bataillon : 9° Cie : tranchées du Quadrilatère

10° et 11° Cies : En réserve près du poste du Colonel (Bois du Caméléon)

12° Cie : dans les deux parallèles

Cie Mitrailleuses 56° : En première ligne
Cie Mitrailleuses Brigade : 6 pièces en première ligne
2 pièces en seconde ligne

Evénements de guerre

Compte rendu au sujet d'une patrouille exécutée en première ligne par la 2° Cie dans la nuit du 9 au 10. Une patrouille est sortie de la tranchée de première ligne vers 4 heures dans la direction du petit bois des Sapins où se trouve une échelle ; elle a pu en rampant couper quelques fils de fer du réseau ennemi ce qui permet le passage dans ce réseau sur un front d'environ 10 mètres. Quelques coups de fusil tirés sur cette patrouille l'ont obligé à rentrer sans lui permettre de se porter jusqu'au Bas.

De ce compte rendu il résulte que le bois X5 est occupé et que les fils de fer en avant sont encore assez solides.

Artillerie : Bombardement continu avec obus fusants et percutants et quelques lacrymogènes.

Etat sanitaire et moral : assez bon

10 Octobre 1915

Emplacements :

Sans changement sauf pour la Cie de Mitrailleuses de Brigade : 1 section en première ligne (2 pièces au Nord Ouest de la route de Somme-Py à Tahure) et 6 pièces en réserve dans les parallèles.

8 h 30 Chef de Bataillon Fischer Commandant provisoirement le 56° RI à M.M. les Chefs de Bataillon

Le 56° va occuper à partir de cette nuit son secteur actuel plus celui du 134°n c'est-à-dire, face aux tranchées de Pologne et aux tranchées de la Vistule.

- 2 bataillons seront en première ligne, le troisième en réserve près du PC du Commandant de Régiment.

- En principe, chaque Bataillon restera 4 jours en première ligne et 2 jours en réserve.

- La première occupation de cette nuit sera faite de la façon suivante :

. Le 2° Bataillon occupera le secteur actuel du 134°

. Le 3° Bataillon occupera le secteur actuel du 56° et relèvera à ses emplacements le

1° Bataillon qui viendra en réserve près du poste du Commandant de Régiment.

- MM les Commandants de Bataillon feront faire dès réception de cet ordre les reconnaissances nécessaires pour l'exécution de cette relève qui devra avoir lieu pour les 1° et 3° Bataillons à la tombée de la nuit et pour le 2° Bataillon à une heure que fixera son chef après entente avec le Commandant du 134°.

- Le Lieutenant Binet fera une répartition des bivouacs du Bataillon de réserve et les donnera aux fourriers du 1° Bataillon qui conduiront ce soir les Cies à leurs emplacements de repos.

-Le Commandant de Régiment compte que tout le monde va de suite se mettre à la besogne pour l'organisation des tranchées. Il faut à tout prix faire vite pour éviter les pertes.

Evénements de guerre

Compte rendu de patrouille exécutée dans la nuit du 10 au 11 Octobre par la 10° Cie

Une patrouille de 3 hommes conduite par un sous officier est partie à 3 h 45 d'un boyau de raccordement entre 2 tranchées de première ligne à hauteur du blockhaus, a réussi à couper deux fils de fer et à arracher un piquet mais reçue des coups de fusils et de calendriers a été obligée de se replier aussitôt après avoir lancé quelques grenades.

Bombardement continu des tranchées de première ligne et principalement du Fortin.

Bombardement particulièrement violent du Bois 32 et du PC du Chef de Corps de 19 h à

19 h 30 par des obus de 150.

Relève. Ordre du Général Commandant la 15^o Division pour la relève. 10 Octobre. 10 h 40

Pour l'exécution des prescriptions de l'ordre d'opération N° 607 du 16^o CA en date du 9/10, les mesures suivantes seront prises à partir d'aujourd'hui.

Le nouveau front de la Division allant du chemin de fer Decauville à 956 exclus sera réparti comme suit :

- 1^o Le front actuel de la 29^o Brigade par deux bataillons du 56^o
- 2^o Le nouveau front allant de 951 inclus à 956 exclus par un bataillon du 10^o.
- 2^o Le bataillon du 56^o sera en deuxième ligne derrière le front du 56^o, un bataillon du 10^o derrière le front du 10^o et le 3^o Bataillon du 10^o en réserve du secteur.

Les officiers du bataillon du 56^o qui doit relever le front du 134^o feront aujourd'hui leur reconnaissance. La relève du 134^o aura lieu dans la nuit du 10 au 11 Octobre et les deux bataillons du 134^o désignés par le colonel partiront pour leur bivouac de repos dans la même nuit : le 3^o Bataillon du 134^o restant en réserve jusqu'à la nuit du 11 au 12.

Le Colonel du 10^o reconnaîtra et fera reconnaître aujourd'hui par les Chef de Bataillon qu'il désignera le nouveau front à occuper dans le secteur de la 31^o DI. Ces reconnaissances seront achevées demain au besoin et l'occupation de front de la 31^o DI aura lieu dans la nuit du 11 au 12. Ce Commandant de Bataillon s'entendra avec le Commandant de Bataillon qu'il relève pour avoir les guides nécessaires. Pendant la même nuit du 11 au 12 les deux autres Bataillons du 10^o prendront leurs nouvelles positions de deuxième ligne et de réserve qu'ils auront du reconnaître aujourd'hui.

Le bataillon de réserve sera placé, partie au Bois du Voussoir, si le bois est affecté à la Division, comme le Général l'a demandé, partie au Bois des Perdreaux. Dans le cas où le bois du Voussoir ne serait pas affecté à la division, ce Bataillon bivouaquerait au Bois des Perdreaux.

Le 3^o Bataillon du 134^o rejoindra dans la nuit du 11 au 12 les deux autres bataillons au bivouac de repos.

Mr le Général Cdt la 30^o Brigade prendra le commandement des 10^o et 56^o à partir du 12 à 5 heures et donnera dès maintenant après entente avec le Général Cdt la 29^o Brigade les emplacements du Bataillon du 56^o en deuxième ligne et des Bataillons du 10^o en deuxième ligne et en réserve.

La Cie du Génie 8/4 remplacera la Cie 8/3 dans la nuit du 11 au 12 et la Cie 8/3 viendra prendre la place de la Cie 8/4 dans son bivouac au Bois des Perdreaux.

Dès que les troupes arriveront en position, elles devront perfectionner les abris existants ou en construire de nouveaux, de manière à se mettre à l'abri des projectiles le plus possible.

Signé : Collas

Note dictée à MM. Les Chefs de Bataillon à 15 heures.

Le Commandant du 56^o est prévenu que la relève du 134^o par le Bataillon Gaudy n'aura lieu qu'à partir de minuit, l'emplacement de la réserve ne sera donc libre que plus tard pour loger le 1^o Bataillon.

En conséquence, pour éviter les fatigues inutiles à tous, la relève du 1^o Bataillon par le 3^o aura lieu de manière à être terminée à 4 heures. Les Capitaines Cortot et Zeller donneront leurs ordres en conséquence.

La relève s'est effectuée suivant les ordres donnés dans la nuit du 11 au 12 Octobre. Commencée à minuit, elle s'est terminée pour le 1^o Bataillon à 3 h 15.

Etat sanitaire et moral : assez bon

Stationnement de la nuit du 10 au 11 Octobre 1915
Ordre Général d'Opérations N° 608 (Extraits)

I Situation générale Le 9 Octobre en fin de journée, l'attaque de la 31° DI a progressé jusqu'à la lisière du Bois des Mûres dans le ravin Sud Ouest de la Butte de Tahure.

Pendant la nuit du 9 au 10 toute la journée du 10, l'ennemi n'a manifesté son activité sur le front du CA que par quelques phases de bombardement.

II Les mouvements de relève prévus pour la 15° division auront lieu dans la nuit du 11 au 12 ;

III A la suite des relèves, le front du CA sera tenu par les 15° et 31° DI qui consacreront une Brigade au plus à la garde de la première ligne et auront un régiment en réserve immédiate dans leur zone de stationnement au Nord de la Tranchée d'York et un régiment en repos au Sud de Perthes.

Le 27° sera à la disposition de la 15° DI à partir du 11 octobre 19 heures, heures à laquelle il devra avoir évacué les anciennes tranchées françaises.

IV Les Généraux Commandant les secteurs feront pousser activement les travaux ci-après :

1° Etablissement de défenses accessoires en avant de la première ligne ; réorganisation du tracé de cette ligne.

2° Organisation des boyaux de communications entre le PC des DI et la première ligne.

3° Installation dans ces boyaux de fils téléphoniques abrités.

L'attention des Généraux Commandant les Brigades et des Cdt de Régiments est attirée au tracé de la première ligne modifiée si c'est nécessaire et surtout à la création rapide de défenses accessoires en avant de cette ligne.

PC le 10 Octobre 1915.
Le Général Cdt la 15° DI.
Signé : Collas

11 Octobre 1915

Emplacements

Etat Major : sans changement

1° Bataillon : 1°, 2° et 4° Cies : En réserve au bois 32
3° Cie : lisière Est du bois du Caméléon

2° Bataillon : 5° Cie : Deuxième ligne B
6° Cie : Première ligne A
7° Cie : Tranchée face à la tranchée d Pologne
8° Cie : Deuxième ligne

3° Bataillon : 9° Cie : Fourche et première ligne à droite de la Fourche-Fortin
10° Cie : Tranchée de première ligne face au Bois X5
11° Cie : Tranchées de première ligne du Blockhaus
12° Cie : Fortin et Barrage

Cie Mitrailleuses 56° : les 8 pièces en première ligne

Cie Mitrailleuses Brigade : 7 pièces en première ligne (2 au NO de la route de Somme-Py à Tahure)

1 pièce en réserve dans les parallèles

Événements de guerre :

Rapport du Chef de Bataillon Fischer en date du 12 Octobre au sujet des opérations exécutées dans la soirée du 11 sur le bois X5

D'une reconnaissance faite par le Commandant du Secteur et le commandant du Régiment, il semblait résulter que le bois X5 qui se trouve en avant de nos lignes n'était pas occupé dans la journée et l'était la nuit par les Allemands.

Afin de se conformer aux directives données au 56° dans le secteur pour sa progression à la sape, le Commandant de Régiment a donné l'ordre de tenter un coup de main sur le Bois X5, hier soir à la tombée de la nuit.

Deux boyaux partant, celui de droite du boyau du Fortin, celui de gauche du boyau existant déjà et coupé par un barrage qu'on fit démolir, furent dirigés sur l'extrémité du bois X5 dans la partie Est et à la faveur de ces deux boyaux, une section du 3^e Bataillon du 5^e a pu être poussée à la lisière sud du Bois X5 où une tranchée a été construite cette nuit, laquelle reliée par les 2 boyaux en question à notre ligne primitive forme un petit saillant solide ; L'opération n'a coûté aucune perte. Il s'est seulement livré un combat à coups de grenades dans le boyau de gauche avec l'ennemi qui se trouve à 8 ou 10 mètres derrière un barrage.

Bombardement continu des tranchées et des réserves, principalement sur la droite.

Etat sanitaire et moral : bon

12 Octobre 1915

Emplacements : sans changement

Evénements de guerre : 3^e Bataillon : Nous avons progressé cette nuit et réussi à établir une tranchée à la lisière du bois X5, tranchée orientée face au Bois Etiré

Bombardement particulièrement intense du Bois du Voussoir et du bois des Perdreaux par des obus de gros calibre (210).

Cette progression a eu lieu le 11 à la tombée de la nuit (17 heures).

Suite du rapport du Chef de Bataillon Fischer, Cdt le 56^e, à la date du 12.10.1915

De la reconnaissance faite ce matin par le commandant de Régiment et d'un compte rendu de patrouille exécutée par la 10^e Cie, il semble qu'une tranchée ennemie existe à la lisière Nord du bois X5 ou tout au moins à l'intérieur de ce bois et que, si elle n'est pas occupée le jour, elle l'est la nuit ; en conséquence, le Commandant de Régiment a donné l'ordre de tenter une nouvelle opération ce soir afin

1^o d'occuper la lisière Nord du Bois X5 dans sa partie Est

2^o de relier cette extrémité à notre Fortin en avant de la cote 249 de façon nous pourrions avoir des vues sur les lisières des bois T83, T84 et 182

Relève : Ordre de relève (reçu à 8 heures) Général Cdt la 15^e DI à Généraux Cdt 29^e et 30^e Brigades et à Colonel Cdt 27^e RI

Le Général Commandant la 15^e Division ayant l'intention de relever le plus rapidement possible le 56^e par le 27^e Régiment, mais seulement à raison d'un Bataillon par jour en commençant par le Bataillon de réserve,

Le Colonel Cdt le 27^e fera reconnaître aujourd'hui 12, l'emplacement du Bataillon de réserve du 56^e de façon que la relève puisse avoir lieu dans la nuit du 13 au 14.

Il fera faire la même reconnaissance le 13 par un Bataillon qu'il désignera pour remplacer dans la nuit du 14 au 15 le Bataillon de droite du 56^e, et le 14 la reconnaissance par le Bataillon qui remplacera dans la nuit du 15 au 16 le Bataillon de gauche du 56^e.

La relève effectuée, les Bataillons du 56^e devront occuper exactement les emplacements tenus actuellement par les 3 Bataillons du 27^e.

Signé : Collas

Les Bataillons du 56^e en première ligne laisseront après la relève jusqu'à 17 heures un officier par compagnie pour aider les Cdts de Cie du 27^e à reconnaître exactement leur secteur.

Les compagnies relevées fourniront également les guides nécessaires.

Ces mouvements de relève auront lieu sans autres ordres.

Note du Commandant Fischer pour la relève (13 h)

Le Général Cdt la 15^e DI prescrit que le 56^e sera relevé par le 27^e de la façon suivante à raison d'un Bataillon par jour en commençant par le Bataillon de réserve.

En conséquence, le 1^o Bataillon du 56^e sera relevé dans la nuit du 13 au 14, le Bataillon Cortot dans la nuit du 14 au 15 et le Bataillon Gaudy dans la nuit du 15 au 16. La veille de la relève de chaque Bataillon, le 27^e fera reconnaître les emplacements qu'il doit occuper.

Les Bataillons de première ligne du 56° devront laisser après la relève jusqu'à 17 heures un officier par Cie pour aider les Cdts de Cies du 27° à reconnaître exactement leurs secteurs. Les Cies relevées fourniront également les guides nécessaires.

La relève effectuée, les Bataillons du 56° devront occuper exactement les emplacements occupés par les 3 Bataillons du 27°. Dans la journée d'aujourd'hui, le Capitaine Zeller fera reconnaître les emplacements pour en rendre compte au Commandant de Régiment.

Signé : Fischer

Etat sanitaire et moral : assez bon

Citations : à l'ordre du Régiment : soldats Pilnard et Roberjot

13 Octobre 1915

Emplacements : sans changement

Evénements de guerre : Dans la nuit du 12 au 13, des hommes du 2° Bataillon ont entendu le chemin de fer à voie étroite allemand.

Tirs particulièrement violents avec des obus de gros calibre sur les réserves du bois des Perdreaux. Au cours de la relève, une compagnie s'est trouvée sous le feu de l'ennemi, deux hommes ont été blessés légèrement.

Relève : dans la nuit du 13 au 14, le 1° Bataillon a été relevé de ses emplacements par le 1° Bataillon du 27° ; la relève commencée à minuit s'est terminée sans incident à 8 h 30.

Etat sanitaire et moral : bon

14 Octobre 1915

Emplacements :

Sans changement sauf pour le 1° Bataillon qui se trouve en réserve à la lisière Sud Ouest du bois des Perdreaux.

Evénements de guerre :

Bombardement continu du Bois des Perdreaux. Vers 8 heures, un obus de 130 est tombé sur la première ligne du bivouac entraînant les pertes suivantes : 1 officier blessé (Sous Lieutenant Benoist) 8 tués et 16 blessés.

Rapport du Commandant Fischer à M. le Général Cdt la 29° Brigade

J'ai l'honneur de vous rendre compte qu'après entente avec les deux Chefs de Bataillon, je propose d'établir la situation défensive du Secteur de la façon suivante :

1° Secteur de droite : *La première ligne de défense sera établie en contre pente dans ce qu'on appelle notre ancienne première ligne qui existe actuellement et qu'il n'y aurait qu'à aménager ; de cette première ligne partiraient deux boyaux d'accès, peut-être trois aboutissant à des postes d'écoute établis, l'un à la lisière Nord du Bois X5, l'autre dans le Fortin, boyaux de communication avec la tranchée de la Vistule.*

Entre les postes d'écoute et la tranchée de première ligne : combler toutes les tranchées et boyaux en dehors des deux boyaux d'accès aux postes d'écoute dont il est parlé plus haut et tapisser d'un réseau de fils de fer à créer de toutes pièces.

Deuxième ligne : à créer de toutes pièces à environ 350 m en arrière et profiter pour les couvrir de l'ancien réseau de fil de fer allemand qui est à réparer.

Comblent toutes les tranchées et boyaux d'accès très nombreux entre la première et deuxième ligne en ne laissant subsister que 3 ou 4 communications.

2° Secteur de gauche : *La tranchée de première ligne actuelle remplit les conditions demandées. 1° la couvrir avec du réseau de fil de fer. 2° établir dans ce secteur une seconde ligne qui sera en liaison avec le Bataillon de droite ; établir des communications entre les 2 lignes en bouchant celles qui ne seraient plus nécessaires.*

Signé : Fischer

Compte rendu de l'attaque faite par les Allemands dans la nuit du 13 au 14 Octobre sur le bois X5

A 3 h 20, les Allemands ont attaqué la tranchée qui se trouve à la lisière Est du Bois X5 ainsi que le boyau d'accès dans lequel se trouve un barrage aboutissant à cette tranchée. A la suite d'une forte fusillade, les Allemands lancèrent de leur tranchée une pluie de grenades et de calendriers qui s'abattit sur notre position. La 10^o Cie qui occupait la tranchée attaquée riposta énergiquement, également à coups de grenades. Le combat dura jusqu'à 4 heures Pendant la lutte le barrage fut complètement détruit par les Allemands mais immédiatement reconstruit par nos occupants.

L'ennemi ne put sortir de sa tranchée.

Dans cette affaire la 10^o Cie a 3 chefs de section mis hors de combat et 14 caporaux et soldats.

Actions d'éclat : Sous Lieutenant Brochot, Sergents Poit et Denizeau, Caporaux Gridin, Julien et Pergaud.

Relève

Ordre d'opérations N° 14 du Général Commandant la 15^o DI en date du 14 Octobre 1915 (reçu le 14 à 14 heures)

I La 15^o DI doit se tenir prête à relever dans la nuit du 15 au 16 Octobre les 4 Cies de droite du 14^o CA (99^o Régiment) qui tiennent le front dans le ravin entre les tranchées de la Butte de Souain et le Bois du Coucou, liaison à prendre à gauche avec un escadron à pied de la 9^o DC. La première relève aura lieu unité par unité.

La nouvelle limite provisoire à l'ouest de la 15^o DI sera marquée par le méridien de la cote 301 et l'ouvrage d'infanterie 162 ; le reste de la limite sans changement.

Le Bataillon de droite du 56^o sera relevé la nuit prochaine (14 au 15) par la Bataillon du 10^o actuellement en réserve au Bois du Voussoir. Les reconnaissances nécessaires devront être faites immédiatement Le Bataillon du 56^o relevé viendra au Bois des Perdreaux.

Le Bataillon du 10^o actuellement au bois des Perdreaux se rendra le soir au Bois du Voussoir comme réserve de secteur du 10^o.

Le Bataillon du 10^o qui a déjà fait la reconnaissance de la tranchée de Pologne relèvera dans la nuit du 15 au 16 le bataillon du 56 qui reste sur ce front Un autre Bataillon du 27^o sera en réserve à l'emplacement actuel du Bataillon réserve de gauche dans le bois du Caméléon.

Après cette relève, le 10^o aura 2 bataillons en première ligne et 1 bataillon en soutien au Voussoir ; le 27^o aura 2 bataillons en première ligne et 1 bataillon en soutien dans le Bois du Caméléon.

Le Régiment de réserve, 56^o, aura 1 bataillon au Bois des Perdreaux, un bataillon se partage du Bois des Perdreaux au Bois Ouest du Bois du Paon, un bataillon à la tranchée d'York, partie Ouest.

Les emplacements de ces bataillons devront être reconnus le plus tôt possible par les intéressés

Le Général Commandant la 15^o DI

signé : Collas

Supplément à l'ordre N° 14 pour la relève qui aura lieu dans la nuit du 15 au 16 Octobre

Il résulte de la reconnaissance du front du Bataillon du 99^o à relever que les tranchées occupées par ce Bataillon s'étendent à l'Ouest jusqu'au méridien 34, point où a lieu la liaison avec la Cavalerie. La limite Ouest de la Division sera donc ce méridien et non celui 267-169 qui avait été donné.

Ce front devant être relevé unité par unité et étant occupé en première ligne par 4 compagnies plus une compagnie dans la ligne de soutien, le Bataillon qui doit faire cette relève remplacera les 4 compagnies de première ligne, la compagnie de ligne de soutien étant fournie par le Bataillon de réserve du 27^o. Celui-ci n'aura donc plus que 3 compagnies en réserve qui devront être placées autant que possible X6, X7, X8 de manière à se trouver derrière le centre du secteur occupé par le 27^o.

Le Général Cdt la 15^o DI

signé : Collas

En exécution de ces ordres, le 3^o Bataillon a été relevé de ses emplacements dans la nuit du 14 au 15 par le 1^o Bataillon du 10^o. Cette relève s'est terminée sans incident. Le Bataillon s'est installé en réserve dans la partie Nord Ouest du Bois des Perdreaux

Etat sanitaire et moral : assez bon

Mutation : Mr **Delaunay**, Colonel au 29^o d'Infanterie passe au 56^o d'Infanterie

15 Octobre 1915

Emplacements :

Sans changement sauf pour le 3^o Bataillon en réserve au Bois des Perdreaux.

Prise de Commandement

Ordre du régiment N^o 80

Je prends à dater de ce jour le commandement du Régiment.

Je salue le Drapeau du 56^o et les braves qui sont tombés au Champ d'Honneur. Parmi ces braves, il en est un dont le 56^o conservera toujours le souvenir, j'ai nommé le Colonel Duchet, qui a commandé si longtemps ce Régiment avec tant d'autorité, de science et de bravoure. Le Colonel Duchet est tombé comme un vaillant qu'il était, puisse son exemple rehausser votre courage.

Soldats du 56^o, par votre discipline, par votre bravoure vous vous êtes montrés dignes de vos anciens, ceux de Valmy, de Caldièro, d'Essling et de Solférino ; depuis plus d'un an vous avez porté fièrement votre Drapeau sur les champs de bataille de Lorraine, de la Meuse et de Champagne.

Sous mon commandement, vous saurez conserver les vertus militaires qui sont des titres d'honneur et de gloire, vous combattrez l'ennemi sans trêve ni repos jusqu'au but final : la Victoire.

En Champagne le 15 Octobre 1915

Le Colonel Delaunay, Commandant le 56^o Régiment d'Infanterie

Signé : Delaunay

Ordre reçu à 10 heures : Général Cdt 30^o Brigade à Colonels Cdt 27^o, 10^o et 56^o

A partir du 15 Octobre à 12 heures, le Colonel du 10^o prendra le commandement du Sous Secteur de droite de la 30^o Brigade, Sous Secteur limité à l'Est par le boyau 956 et à l'Est par la route Somme-Py à Tahure jusqu'au Bois X9. Les Bois X9-X10 restant au 10^o.

Le Colonel du 27^o prendra le 16 Octobre à 6 heures le Commandement du Sous Secteur de gauche de la 30^o Brigade ; Sous Secteur limité au Nord par la route de Somme-Py à Tahure et à l'Ouest par le méridien 34.

La Cie de mitrailleuses de la 29^o Brigade sera relevée aujourd'hui même par les soins du 10^o qui pourra disposer de 3 mitrailleuses de Brigade.

Conformément aux instructions du Général Cdt la 15^o DI, les Commandants d'unités devront rester 24 heures avec ceux qui les relèvent.

Signé : Krien

Ordre du Général Cdt la 29^o Brigade a/s de la relève de la Cie de mitrailleuses en date du 15 Octobre 1915

Décision du Général Collas Cdt la 15^o DI : La Cie de mitrailleuses de la 29^o Brigade sera relevée ce soir avec le Bataillon du 56^o. Le Général Cdt la Brigade fixera l'emplacement qui devra être avec le 56^o afin qu'elle soit avec le régiment de réserve en cas d'attaque.

Signé : Collas

Transmis pour exécution : La Cie de Mitrailleuses de la 29^o Brigade sera cantonnée avec un des Bataillons du 56^o (à désigner par le Chef de Bataillon Cdt le 56^o d'après les ressources en abris existants) ; dans le cas où les Bataillons du 56^o seraient dans des conditions de cantonnement sensiblement équivalentes, la Cie de Brigade cantonnera au Bois des Perdreaux de façon à être plus facilement touchée par les ordres de la 15^o DI.

Événements de guerre :

De 18 à 19 heures, bombardement du bivouac du bois des Perdreaux par des obus lacrymogènes sans incident puis bombardement des environs du bivouac par des obus de tous calibres.

Relève

Le 2^o Bataillon du 56^o a été relevé dans la nuit du 15 au 16 sur ses emplacements par le 3^o bataillon du 27^o. Commencée à 2 heures le Bataillon est arrivé sur ses emplacements (Tranchée d'York) à 4 heures. La Cie de Mitrailleuses de Brigade est relevée dans la même nuit.

Dans la même nuit, le 3^o Bataillon a quitté le Bois des perdreaux pour se porter à l'Ouest du Bois du Paon.

Etat Sanitaire et moral : Bon

Citations : à l'ordre de la Brigade : Caporal Lavilatte, soldats Bardy et Thocal

16 Octobre 1915

Emplacements

Etat Major : Sans Changement
1^o Bataillon : En réserve à la lisière SO du Bois des perdreaux
2^o Bataillon : 5^o et 8^o Cies : A l'Est de la route de Perthes
6^o et 7^o Cies : à l'Ouest de la route de Perthes
3^o Bataillon : Petit bois à l'ouest du Bois du Paon
Cies Mitrailleuses : 56^o : près du cimetière allemand (tranchée d'York)
Brigade : tranchée d'York

Événements de guerre : Bombardement continu des abords du bivouac du bois des Perdreaux. Aucun obus n'est tombé dans le bivouac.

Bombardement des batteries situées au Nord de la tranchée d'York à 16 h 25 par obus de 150 A 17 h 45 et à 18 h 10, bombardements des batteries de la tranchée d'York par obus asphyxiants.

Etat sanitaire et moral : bon

Divers : A partir de midi, la CHR se porte au Nord de la cote 203 ; le commandant Fischer quitte le PC du bois 32 à 11 heures et se rend auprès du colonel à la cote 203

Détachement de renfort : Arrivée d'un détachement de renfort venant du Bataillon de marche du 134^o et du dépôt du 56^o et composé de 3 Officiers, 30 sous Officiers, 26 Caporaux et 232 Soldats.

Citations : à l'ordre du Régiment : Soldats Fortin et Gobillot

Félicitations : Ordre de la 29^o Brigade

Arrivée en Champagne dans les derniers jours de Septembre, la 29^o Brigade y a pris part à deux combats violents le 6 Octobre matin et le 7 octobre soir.

Le 56^o régiment agissant contre les tranchées dites de la Vistule s'empare d'un poste avancé donnant des vues sur le terrain des attaques et s'y cramponne. Le lieutenant Colonel Duchet commandant le régiment, qui commande les assauts, est tué le 8 Octobre en allant reconnaître le terrain conquis.

En campagne, le 10 Octobre 1915
Le Général Hirschauer, Commandant la 29^o Brigade
Signé : Hirschauer

17 Octobre 1915

Événements de guerre

Au bivouac du Bois des Perdreaux, un obus tombe sur le secteur occupé par la Cie de Mitrailleuses de brigade tuant 3 hommes et en blessant 1. A 14 heures et à 14 h 25, bombardement des Batteries par obus de 105 et de 150.

Citations : à l'ordre de la Division : MdL Escudier, Caporaux Pergaud et Renaud, Soldat Verchère et Roberjot.

18 Octobre 1915

Événements de guerre : RAS

Pertes : 3^o Bataillon : 3 soldats blessés

Etat sanitaire et moral : bon

19 Octobre 1915

Événements de guerre :

Bombardement intense par des obus de 150 et 210 sur le bois du Paon et ses abords.

Bombardement des batteries par obus de 150 une partie de la journée.

Pertes

2^o Bataillon : 1 soldat blessé accidentellement

3^o Bataillon : 1 soldat tué – 2 soldats blessés

Relève : Ordres de la 15^o DI 19 Octobre 1915 10 h 30

En exécution des ordres du Général Cdt la 15^o DI, le 1^o Bataillon du 56^o est relevé dans la soirée par un bataillon du 10^o RI. La relève commencée dans la soirée s'est terminée sans incident.

Etat sanitaire et moral : bon

20 Octobre 1915

Événements de guerre : Bombardement des batteries par obus de gros calibre

Relève : Le 3^o Bataillon du 56^o a relevé le 3^o Bataillon du 134^o dans la nuit du 20 au 21 octobre au bivouac de la cote 181. Cette relève s'est terminée sans incident.

Etat sanitaire et moral : bon

21 Octobre 1915

Emplacements

PC du Chef de Corps : Petit Bois au Sud de la Chaussée Romaine

1^o Bataillon : Bivouac en réserve au sud Est de la cote 181

2^o Bataillon : 5^o, 6^o, 8^o Cies : Tranchée d'York

7^o Cie Bois du cimetière des Allemands

3^o Bataillon : Bivouac : Cote 181

Cies Mitrailleuses

Régiment : Bivouac cote 186

Brigade : la moitié en ligne avec le 134^o face aux tranchées de la Vistule

la moitié en réserve cote 186

Événements de guerre : RAS

Relève : Le 2^o Bataillon du 56^o ainsi que la Cie Mitrailleuses du Régiment ont été relevés le 21 au soir de leurs emplacements par le 3^o Bataillon du 10^o. La relève commencée à 18 heures s'est terminée sans incident à 20 h 55.

Etat sanitaire et moral : assez bon

22 Octobre 1915

Emplacements :

Chef de Corps :	Petit Bois au sud de la Chaussée Romaine. Cote 181
1 ^o Bataillon :	Bivouac Sud Est cote 181
2 ^o Bataillon :	Bivouac 181
3 ^o Bataillon :	Bivouac cote 181
Cies Mitrailleuses :	56 ^o : Petit bois au Sud de la Chaussée Romaine. Cote 181
Brigade :	½ Cie en première ligne avec le 134 ^o ½ Cie en réserve : petit bois au Sud de la Chaussée Romaine. Cote 181

Événements de guerre : A 8 h 30, arrivée de l'ordre particulier pour la relève du 27^o RI

15^o DI

Ordre particulier pour la relève du 27^o Régiment d'Infanterie.

I L'ordre particulier du 20 Octobre 1915 du Général Commandant le 16^o CA est annulé.

La 15^o DI reste tout au moins provisoirement rattachée au 16^o CA.

La 3^o DI (à la droite de la 15^o) sera relevée par la 32^o DI et reconstituée en réserve d'armée dans la zone Maison Francheville-Dampierre sur Maison-St Jean sur Maison. Sa relève commencera dans la nuit du 24 Octobre par le régiment de gauche et sera relevée le 27 au matin.

II Le 27^o Régiment sera relevé par le 56^o dans les conditions suivantes :

- Nuit du 24 au 25 : un bataillon du 56^o relève un Bataillon du 27^o qui vient au bivouac du Bois des Perdreaux
- Nuit du 25 au 26 : un Bataillon du 56^o relève un Bataillon du 27^o qui vient au bivouac dans les bois à l'Ouest du Bois du Paon
- Nuit du 26 au 27 : le dernier Bataillon du 56^o relève le dernier Bataillon du 27^o qui vient au bivouac dans la tranchée d'York.

Le commandant du 27^o RI désignera l'ordre dans lequel ses bataillons seront relevés. Au fur et à mesure de leur relève, ces bataillons prendront les bivouacs des bataillons du 10^o qui iront occuper dans l'ordre ci-après les emplacements actuels du 56^o (4^o Régiment de la division).

- le 24 à la chute du jour : bataillon du Bois des Perdreaux
- le 25 " " : bataillon du bois à l'Ouest du bois du Paon
- le 26 " " : bataillon de la tranchée d'York

III Les reconnaissances nécessaires par ces mouvements se feront par bataillon et devront être terminées à midi le jour de l'exécution du mouvement.

Un officier par compagnie du bataillon relevé restera sur place jusqu'au lendemain à midi pour donner aux unités de relève tous les renseignements utiles.

Les Cdts des 56^o et 27^o s'entendront entre eux pour fixer l'heure de relève qui sera terminée assez tôt pour que les bataillons relevés aient rejoint leur bivouac avant le jour. Le 27^o fournira les guides nécessaires.

IV Aucun changement en ce qui concerne les EM de Brigade, les TC et les TR.

Le Général Cdt la 15^o DI

Signé : Collas

23 Octobre 1915

Événement de guerre : A 15 h 30, départ du colonel qui se rend au Q.G. de la 15^o DI au Bois des Perdreaux ; puis va reconnaître les emplacements à occuper après la relève. De retour à 18 heures.

24 Octobre 1915

Événement de guerre : RAS

Relève : Dans la nuit du 24 au 25 octobre, le 1^o Bataillon a relevé le 1^o Bataillon du 27^o en réserve au Bois du Caméléon. Cette relève s'est terminée sans incident à 11 h 30.

Etat sanitaire et Moral : assez bon

25 Octobre 1915

Événements de guerre : bombardement continu, particulièrement de nuit

Relève : Le 3^o Bataillon du 56^o a relevé dans la nuit du 25 au 26 le 2^o Bataillon du 27 dans le secteur face à la tranchée de Pologne et Pologne prolongée. La relève s'est faite sans incident.

Renfort : 1 sergent et 24 mitrailleurs ; 84 soldats.

26 Octobre 1915

Événements de guerre : RAS

Pertes : 1^o Bataillon : 2 soldats blessés

Relève : Le 2^o Bataillon du 56^o a relevé le Bataillon Lévêque du 27^o dans la nuit du 26 au 27 Octobre dans le secteur compris entre la route de Somme-Py à Tahure et le chemin de fer Decauville. Cette relève s'est terminée sans incident à 22 h 25.

27 Octobre 1915

Ordre particulier N° 627 (relève de la 15° DI)

La 15° DI doit être reconstituée en réserve d'Armée dans la zone du 16° CA. Elle sera relevée dans son secteur par la 32° DI qui sera renforcée provisoirement pendant les opérations de la relève par un régiment de la 31° DI .

Les mouvements de relève commenceront dans la nuit du 22 au 23 conformément aux indications ci-après :

Le Général Commandant la 32° DI prend la direction de toutes les opérations de relève et recueillera les informations nécessaires auprès du Général Commandant la 15° DI à partir du 21 au matin.

A Infanterie :

Destination des régiments relevés de la 15° DI :

Les 2 Régiments de première ligne et le 3^o Régiment (réserve de DI) viendront successivement après la relève dans la région de CABANE et PUIITS où ils bivouaqueront dans la zone comprise entre le méridien de 203 à l'Ouest et la ligne : Boyau B/6-Veau Crevé à l'est.

Reconnaissance des bivouacs par l'EM de la 15° DI

Ces Régiments se porteront dans la matinée du jour suivant celui de leur relève :

56° : Le 4^o Régiment (régiment de réserve du CA) rejoindra directement son cantonnement au Camp Joffre le jour même de sa relève (mouvement le 24).

Signé : Grossetti

Événements de guerre : Tirs de l'artillerie ennemie de 16 h 30 à 17 heures (15 obus fusants de 77) et à 20 h 30 (10 obus de 105).

28 Octobre 1915

Événements de guerre : à 4 h 45 tir de l'artillerie ennemie (4 obus fusants).

Etat sanitaire et moral : bon

29 Octobre 1915

Evénements de guerre : Bombardement continu du Bois des Perdreaux, particulièrement violent de 9 h 30 à 14 heures.

30 Octobre 1915

Evénements de guerre : Bombardement à partir de 9 h 45, s'est continué toute la journée et toute la nuit. Fusillade sur la tranchée Regnaud, partie Nord Est à 14 h 45.

Une patrouille de 9 hommes est venue dans la nuit jusqu'aux défenses accessoires.

Violent bombardement du bois du Poop :

Bombardement par des obus de tous calibres sur la partie Nord Est de la zone (tranchée Regnaud, boyau 1 bis, tranchée de soutien), sur le boyau Bergent entre la tranchée de soutien et le boyau du 27°

2° Bataillon : bombardement violent avec des obus de tous calibres et avec gaz suffocants.

Pertes :

1° Bataillon : 1 sergent et 1 soldat tués ; 1 Soldat blessé ;
2° Bataillon : 4 Soldats blessés
3° Bataillon : 1 Officier (Sous Lieutenant Simon) et 1 Soldat blessés.
Cie Mitrailleuses : 1 Caporal blessé

Divers : Un officier du Génie a été demandé pour le tracé des ouvrages en projet. Il y aurait lieu de pousser activement avec l'aide du Génie l'organisation de la ligne de soutien entre le secteur du Bataillon et le secteur du 18° La tranchée de première ligne est absolument en l'air entre le boyau 1 bis et le secteur du 10°

A signaler la conduite du Lieutenant Longchambon resté à son poste (central téléphonique) malgré le bombardement intense par obus asphyxiants jusqu'à l'extrême limite de ses forces.

Renfort : 1 sergent, 4 caporaux et 34 soldats.

31 Octobre 1915

Emplacements

PC du Chef de Corps : Bois des Perdreaux
1° Bataillon : 1 Cie au bois des Perdreaux
3 Cies au Bois du Paon
2° Bataillon : 5° Cie : Tranchée Regnaud (partie N.2)
6° Cie : tranchée de soutien
7° Cie : Parallèles B et B'
8° Cie : Tranchée Regnaud partie Sud Ouest
3° Bataillon : 9° Cie : bois 154 (réduits Chandouillot)
10° Cie : col du Bois du Paon
11° Cie : Bois des Perdreaux
12° Cie : Bois de Voussoir
Cie Mitrailleuses 56° : 1 section en ligne
3 sections en réserve au Bois des perdreaux
Cie Mitrailleuses Brigade : 2 sections en ligne
2 sections en réserve au Nord de la cote 201

Evénements de guerre :

3° Bataillon : A 11 h 35 et vers 17 heures, obus de divers calibres : 77, 105, 150, entre le layon Paget et le bois de la route entre la parallèle B et la ligne de soutien.

Violent bombardement du bivouac occupé par le 3° bataillon avec obus suffocants.

Pertes

1° Bataillon : 1 Soldat tué
2° Bataillon : 1 Soldat blessé
3° Bataillon : 2 tués ; 4 blessés

Cie Mitrailleuses : 1 Soldat blessé
Etat sanitaire et moral : bon

1^o Novembre 1915

Evénement de guerre : Violent bombardement du réduit Maugent avec des obus lacrymogènes.
A 14 heures, 30 obus de 105 et de 150 entre le layon de la route et le boyau Paget de la tranchée Regnaud à la parallèle D.

Pertes

1^o Bataillon : 1 Soldat blessé
3^o Bataillon : 3 soldats tués ; 2 Caporaux et 9 soldats blessés.

2 Novembre 1915

Evénements de guerre : RAS

Pertes :

2^o Bataillon : 1 soldat blessé

3 Novembre 1915

Evénements de guerre : A 20 heures, 3 rafales de 77 fusants sont tombées sur la tranchée de soutien à proximité du layon de la route.

Pertes : 3^o Bataillon : 1 Soldat blessé

Etat sanitaire et moral : En raison de la situation exceptionnelle imposée au 3^o Bataillon, le Chef de Bataillon demande que le Bataillon soit maintenu sur ses emplacements actuels jusqu'à une période de repos complet. Il tiendra ses positions, mais il serait d'autant plus incapable d'un gros effort qu'une bonne position en réserve procurerait une détente physique et morale au cours de laquelle les malades affluent.

4 Novembre 1915

Evénements de guerre : A 7 h 30, 3 obus de 15 sont tombés au N.O de la tranchée du Bois ;
10 obus de 105 sont tombés sur le boyau oriental vers 10 h 40

Pertes

1^o Bataillon : 1 soldat blessé
2^o Bataillon : 2 soldats blessés

5 Novembre 1915

Evénements de guerre : RAS

Pertes :

1^o Bataillon : 2 soldats blessés
2^o Bataillon : 1 soldat blessé

Divers : A 19 h 45 et à 20 h 15, on entend très nettement rouler de gros chariots derrière les lignes ennemies, à 800 m au Nord du saillant des Hauts Regnaud. (ce renseignement a été communiqué à l'Artillerie)

Demande d'un officier du Génie pour tracer un tambour flanquant de la ligne de soutien et la continuation du boyau sanitaire.